

PLAN NATIONAL D' ACTIONS PIES-GRIECHES

BILAN DES ACTIONS MENEES EN OCCITANIE EN 2019



GROUPE ORNITHOLOGIQUE DU ROUSSILLON
Avril 2020



Coordination administrative et suivi financier du PNA PG : Fabien Gilot & Maryse Lafay
(Groupe Ornithologique du Roussillon)

PARTIE 1 : Pies-grièches grise, à tête rousse et méridionale

Coordination et rédaction synthèse régionale : Fabien Gilot (Groupe Ornithologique du Roussillon)

Traitement données et Cartographie : Fabien Gilot & Aurélien Gaunet (Groupe Ornithologique du Roussillon)

Recueil des données et synthèses départementales :

- M. Trille (LPO Aveyron)
- F. Sané (ALEPE)
- M. Mollard/F. Labouyrie (COGard)
- D. Rey (LPO Hérault)
- F. Escot (LPO Aude)
- F. Gilot (GOR)

Prospections terrain: nombreux bénévoles des associations partenaires.

PARTIE 2 : Pie-grièche à poitrine rose

Coordination technique régionale, synthèse et cartographie : Denis Rey (LPO Hérault)

Prospection & suivi des populations

➤ Hérault

LPO Hérault : Denis Rey (coord), Rémy Ganna, Ronan Marie, Simon Anduran et Pierre-Baptiste Machaud.

SMDA : Rémi Belleza

➤ Aude

Dominique Clément et Sandy Garandau

➤ Gard

Frédéric Labouyrie

Photographies de couverture : *Frédéric Delmas, René Dumoulin, Jacques Dalmau & A. Labetaa*

SOMMAIRE

Préambule.....	5
PARTIE 1 : PIES-GRIECHES A TETE ROUSSE (PGTR), MERIDIONALE (PGM) ET GRISE (PGG).....	8
PIE-GRIECHE A TETE ROUSSE (<i>Lanius senator</i>).....	9
Action II.1 : Mieux connaitre les populations de Pie-grièche à tête rousse (PGTR) ...	10
II.1.1 Répartition de l'espèce en Occitanie	10
II.1.2 : Suivi à long terme des populations	12
PIE-GRIECHE GRISE (<i>Lanius excubitor</i>)	16
Action II.3. Mieux connaitre les populations de Pie-grièche grise (PGG)	17
II.3.1 Répartition de l'espèce en Occitanie	17
II.3.2: Suivi à long terme des populations	21
PIE-GRIECHE MERIDIONALE (<i>Lanius meridionalis</i>).....	22
Action II.4. Mieux connaitre les populations de Pie-grièche méridionale (PGM).....	23
II.4.1 : Répartition de l'espèce en ex-région Languedoc-Roussillon.....	23
II.4.2 : Suivi à long terme des populations	27
Actions IV.1 et IV.2 : Effectuer un état des lieux dans les zones à enjeux et assurer une meilleure conservation et Renforcer la protection des pies-grièches : prendre en compte la présence des pies- grièches dans les projets d'aménagement et de planification du territoire.....	32
Action VI.1: Initier ou poursuivre des actions de communication auprès des acteurs locaux	33
Bibliographie	35
PARTIE 2 : PIE-GRIECHE A POITRINE ROSE.....	37
Sommaire	39
Introduction	41
Suivre la dynamique de la reproduction (Action III.1)	42
1. Recherche des couples cantonnés.....	42
a. Matériel et méthode	42

b. <i>Résultat</i>	46
c. <i>Bilan de la recherche de l'espèce en France</i>	48
2. <i>Suivi de la reproduction</i>	49
a. <i>Matériel et méthode</i>	49
b. <i>Résultats & discussion</i>	49
3. <i>Dynamique de la population</i>	49
Identification des paramètres de l'habitat (action III.3).....	51
1. <i>Cartographie des habitats de nidification</i>	51
a. <i>Matériel et méthode</i>	51
b. <i>Résultats</i>	51
Facteurs limitants	53
Météo	53
Conservation de l'habitat (III.5)	53
Veille environnementale	53
1. <i>Destruction de haies et arbres à Lespignan</i>	53
2. <i>Déviation Villeveyrac</i>	54
3. <i>Projet Photovoltaïque Villeveyrac</i>	56
4. <i>Mesures compensatoires extension d'Oikos</i>	56
Communication (Action VI.1 et VI.2)	57
Collaboration internationale (Action VI.2)	57
Conclusion.....	58
Annexe 1 : Détails de la reproduction 2019.....	59
Annexe 2 : Communiqué de presse LPO Hérault Disparition de la PGPR.....	60

Préambule

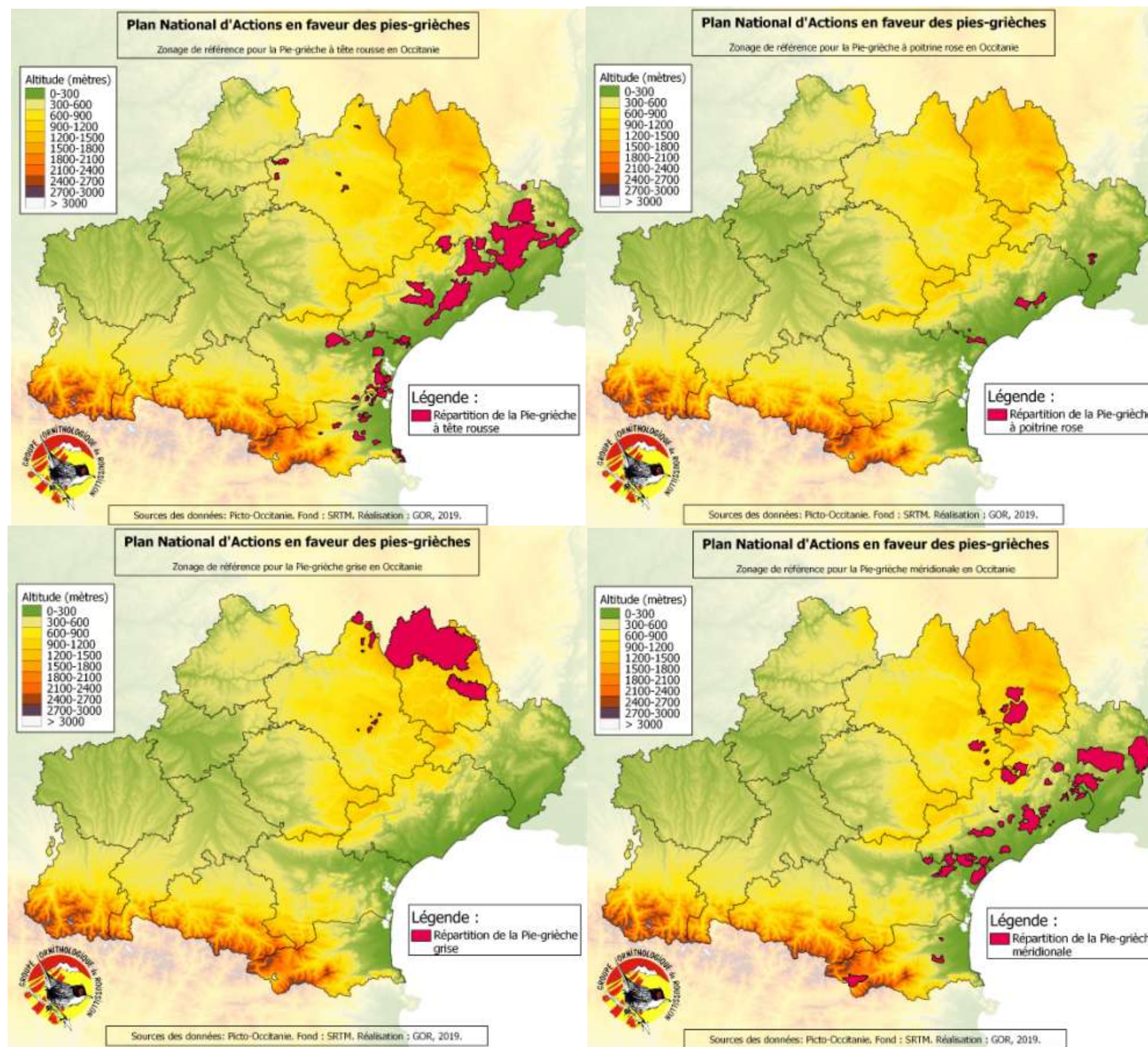
Le Plan National d'Actions (PNA) « Pies-grièches », concernant 4 des 5 espèces de *Laniidés* nichant en France : Pies-grièches grise (PGG), méridionale (PGM), à tête rousse (PGTR) et à poitrine rose (PGPR), a été rédigé sous la coordination de la DREAL Lorraine et de la Ligue pour la Protection des Oiseaux. Le Comité de suivi et de rédaction de ce plan s'est régulièrement réuni depuis 2012 pour finaliser le plan courant 2013.

Fin 2013, le PNA pies-grièches était validé par le Conseil National de Protection de la Nature sous réserve de quelques corrections de forme.

La région Occitanie est la seule région de France à héberger sur son territoire les 4 espèces de pies-grièches ciblées par le PNA, ce qui lui confère par conséquent, une responsabilité majeure en termes de conservation de ces espèces en France.

La déclinaison régionale du PNA en Occitanie a permis d'engager des actions sur 6 départements qui sont particulièrement concernés par les 4 espèces ciblées : l'Aveyron, la Lozère, le Gard, l'Hérault, l'Aude et les Pyrénées-Orientales.

Les cartes 1 à 4 ci-contre présentent la localisation des principales populations nicheuses des 4 espèces ciblées par le PNA en Occitanie.



STATUT LISTE ROUGE (Rappel) :

Le statut de conservation des 5 espèces de pie-grièche nichant en France aux différentes échelles est résumé dans le tableau 1 ci-dessous.

	Monde	Europe	France	PACA	Languedoc-Roussillon	Midi-Pyrénées	Catalogne
	2016	2016	2016	2013	2015	2015	2013
Pie-grièche grise	LC	VU	EN		CR	EN	
Pie-grièche méridionale	VU	(VU)	EN	EN	EN	CR	EN
Pie-grièche à poitrine rose	LC	LC	CR	CR	CR	RE	CR
Pie-grièche à tête rousse	LC	LC	VU	CR	NT	EN	LC
Pie-grièche écorcheur	LC	LC	NT	LC	NT	LC	NT

Tableau 1 : Statuts de conservation des différentes espèces de pies-grièches ; en gras : les espèces ciblées par le PNA (Sources : IUCN, 2016; BirdLife International, 2016 ; LPO/MNHN, 2016 ; LPO PACA, 2013 ; Meridionalis, 2015 & NMP, 2015 ; ICO, 2013).

Légende :

LC : Préoccupation mineure (Least Concern)

NT : Quasi-menacé (Near Threatened)

VU: Vulnérable

EN: En Danger

CR: En Danger Critique

RE : Disparu régionalement (Regional Extinct)

Action I.2 : Mise en œuvre (du PNA) et suivi au niveau régional

La DREAL Languedoc-Roussillon a souhaité mettre en œuvre par anticipation les premières actions de ce nouveau plan. Ainsi, l'année 2013 a permis de réaliser des actions préliminaires de synthèse des connaissances sur les Pies-grièches méridionale, grise et à tête rousse au niveau régional et de continuer les actions de suivi et de conservation déjà engagées depuis 2009 sur la Pie-grièche à poitrine rose.

Depuis cette date, des opérations sont menées annuellement en région ex-Languedoc-Roussillon dans le cadre de ce plan.

Suite à la réforme territoriale, la DREAL Occitanie a souhaité étendre l'application du PNA pies-grièches au département de l'Aveyron, du fait d'une responsabilité majeure de ce département dans la conservation des Pies-grièches méridionale et grise.

Meridionalis, Union d'associations naturalistes en Languedoc-Roussillon, a été associée au comité national de suivi du fait de l'importance de la région Languedoc-Roussillon pour la conservation de ces espèces en France, et tout particulièrement de la Pie-grièche à poitrine rose, espèce « en danger critique d'extinction » sur la liste rouge française de l'IUCN.

Depuis 2013, le Groupe Ornithologique du Roussillon (GOR), en étroite partenariat avec la LPO Hérault pour ce qui concerne la PGPR, assure le portage du PNA en Occitanie.

Les partenaires sont principalement les associations naturalistes départementales, dont l'antériorité sur le territoire a permis de bénéficier du recul nécessaire pour étudier ces espèces : GOR, LPO Aude, LPO Hérault, Aude Nature, COGard, ALEPE et LPO Aveyron.

Chaque année, les structures partenaires sont chargées de l'application du PNA sur leur territoire d'action. Un Comité de Pilotage régional se réunit annuellement afin de présenter les résultats de l'année écoulée et d'orienter les priorités de l'année suivante.

Le présent rapport présente les actions menées en 2019 à l'échelle des 6 départements accueillant des populations significatives de pies-grièches en Occitanie.

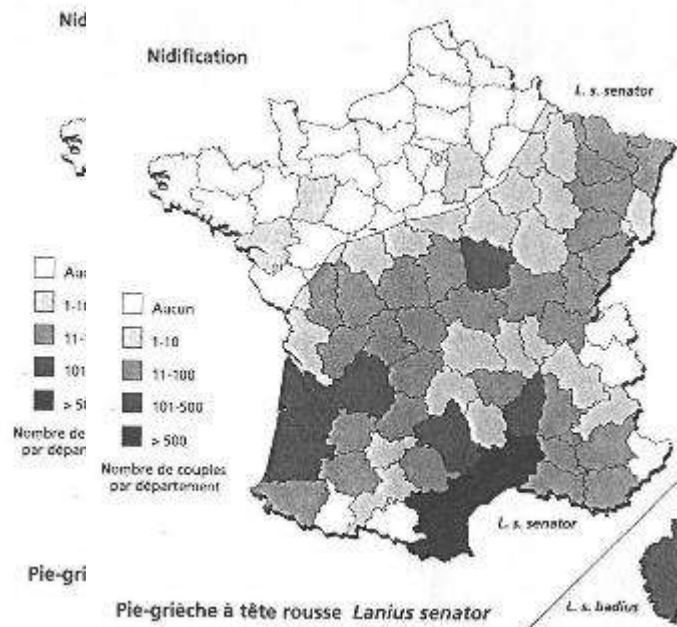
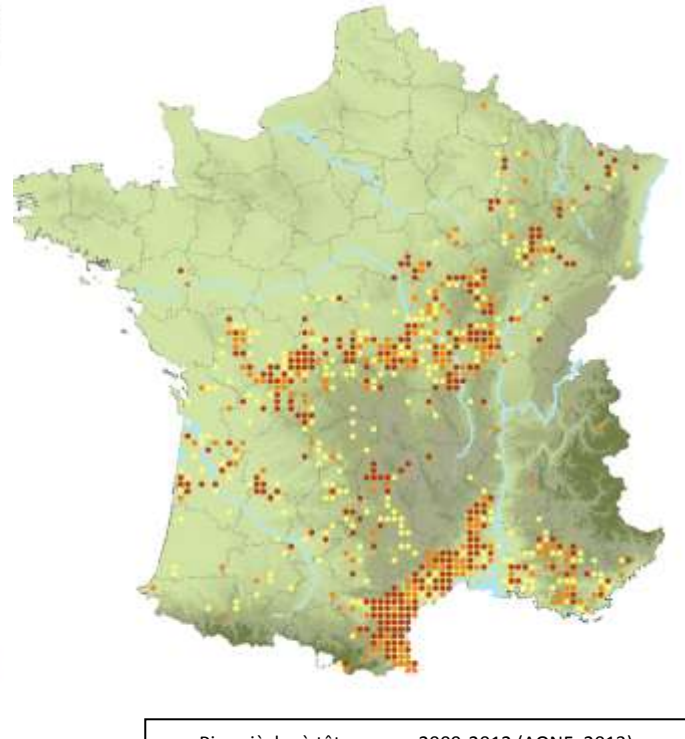
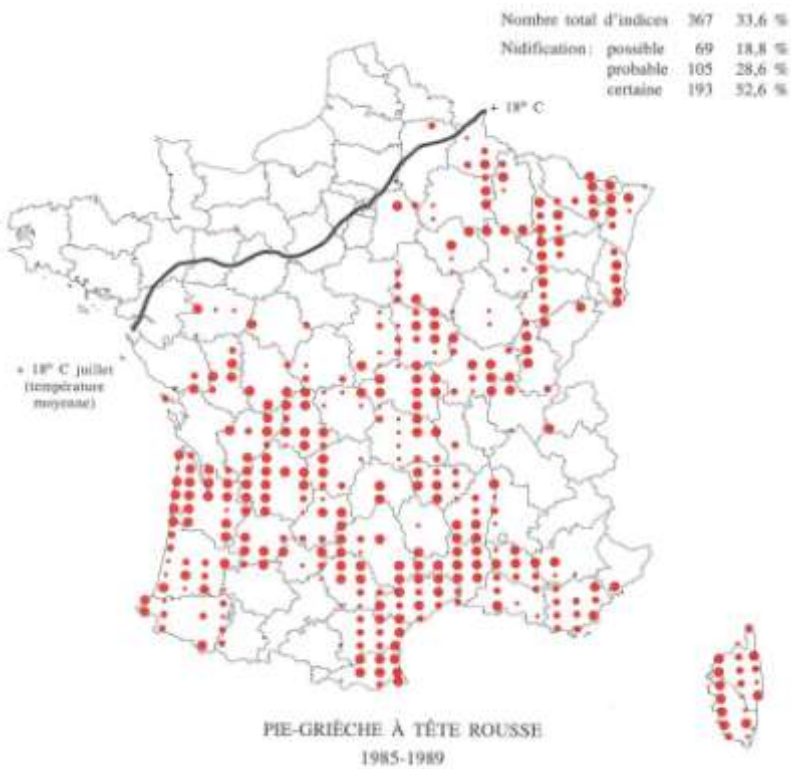
Pour en faciliter la lecture, et au vu de l'enjeu majeur que constitue la conservation de la dernière population de Pie-grièche à poitrine rose, nous avons consacré la deuxième partie aux actions ciblées sur cette seule espèce. La première partie fait la synthèse des connaissances et actions menées pour les trois autres espèces : PGG, PGM et PGTR.

**PARTIE 1 : PIES-GRIECHES A TETE ROUSSE (PGTR),
MERIDIONALE (PGM) ET GRISE (PGG)**



En haut à gauche : Pie-grièche à tête rousse (J. Laurens/GOR) ; en haut à droite : Pie-grièche méridionale (J-Y. Bartrolich/GOR) ; en bas : Pie-grièche grise (F. Delmas/LPO Aveyron)

PIE-GRÛCHE A TÊTE ROUSSE (*Lanius senator*)



Distribution de l'espèce dans les années 1990 (Lefranc, 1999)

Action II.1 :

Mieux connaître les populations de Pie-grièche à tête rousse (PGTR)

II.1.1 Répartition de l'espèce en Occitanie

La mise en œuvre du PNA en région a permis de compiler l'ensemble des données disponibles sur l'espèce en Languedoc-Roussillon. Ainsi, l'ensemble des bases de données disponibles au niveau régional ont été mises à contribution. Bien évidemment, ces données sont très hétérogènes puisqu'issues de divers inventaires professionnels des associations membres de *Meridionalis*, avec protocole d'échantillonnage mais la plupart des données proviennent aussi d'observations ponctuelles réalisées par de nombreux bénévoles de ces mêmes associations.

16 110 données de Pie-grièche à tête rousse sont actuellement contenues dans les bases de données FAUNE LR / FAUNE TAL depuis 1964. Parmi ces données, **10 417 données se rapportent à des oiseaux reproducteurs** (indice de reproduction >2).

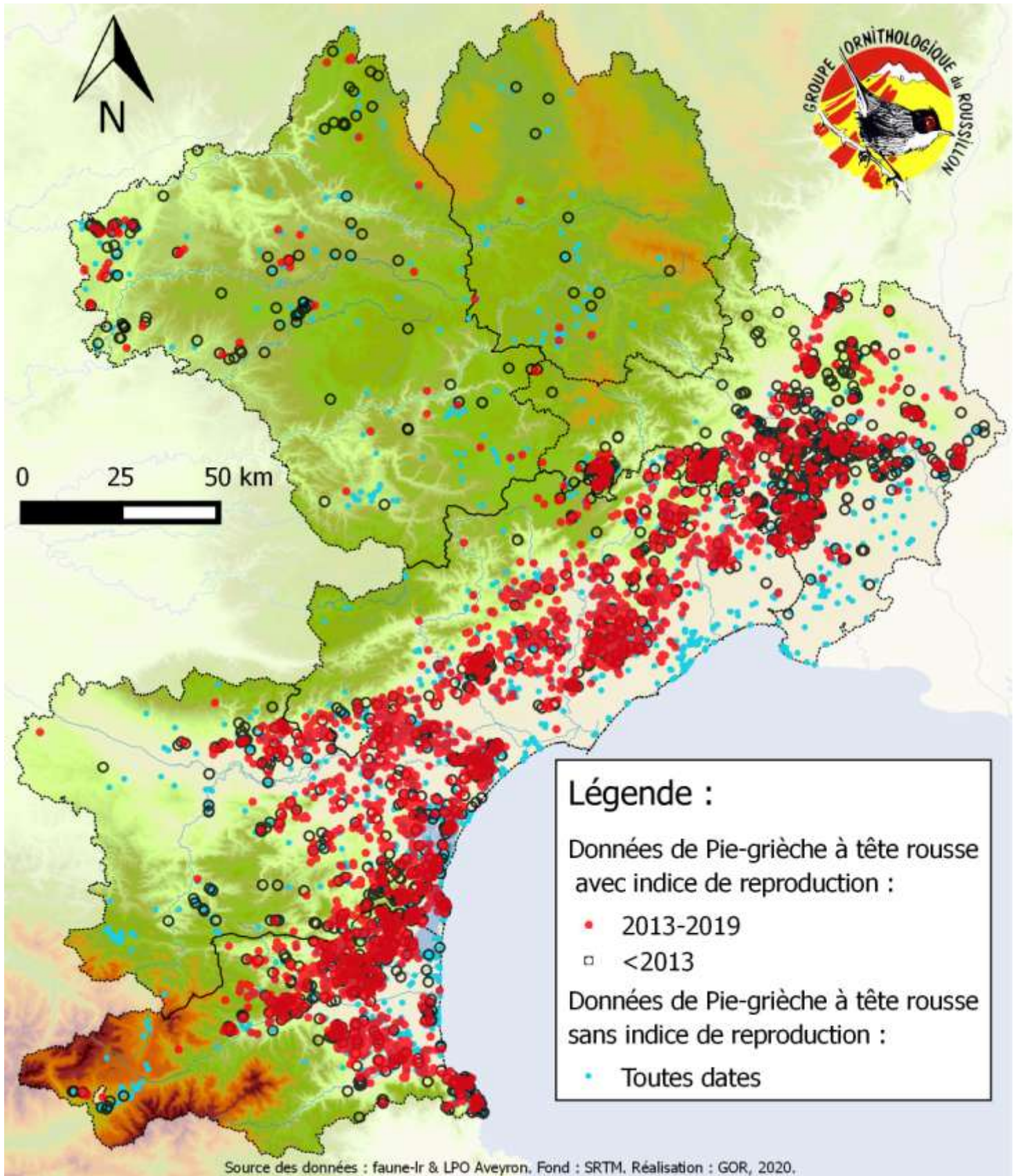
Nous avons pris comme base le code de nidification type atlas (cf AONF). Toutes les observations de reproduction présentées dans ces cartographies présentent un code atlas supérieur à 2 (le code 2 correspondant à « l'observation d'un individu en période de reproduction dans un habitat favorable »).

Ces données ont permis d'élaborer la carte 1, présentant la répartition régionale de l'espèce. Les données ont été classées en 3 classes :

- les observations concernant des oiseaux probablement reproducteurs récoltées durant le PNA, du printemps 2013 au printemps 2019 inclus (N=8 071 données) ;
- Les données de reproduction antérieures à la déclinaison régionale du PNA, soit de 1964 à 2012 (N=2 346 données).

Plusieurs éléments importants sont à noter concernant la répartition régionale de la PGTR :

- La répartition de l'espèce est plus homogène dans l'arrière-pays languedocien que sur la bande littorale où l'espèce est souvent rare et localisée, voire totalement absente.
- Les populations nicheuses semblent plus denses dans le sud de la région (Pyrénées-Orientales, Aude) que dans le nord (Gard). Rappelons que la Pie-grièche à tête rousse est un nicheur devenu rare en région PACA.
- L'espèce est très rare en Aveyron et est absente de Lozère.
- L'absence apparente de l'espèce dans certains secteurs (Biterrois, certains secteurs des Corbières...) est à confirmer. L'espèce habite préférentiellement les zones de transition entre le vignoble et les garrigues.
- Localement (arrière-pays héraultais, Conflent), une raréfaction –voire une disparition– de la PGTR et une augmentation concomitante de la Pie-grièche écorcheur sur les mêmes sites a été notée (obs. pers. ; M. Cambrony, com. pers.).
- La zone d'occurrence de l'espèce semble avoir diminué depuis 20 ans, en particulier en marge de sa répartition : Gard, Moyenne et Haute Vallée de l'Aude (cf. carte 5).



Carte 5 : Etat des connaissances concernant la répartition de la Pie-grièche à tête rouge en Occitanie

II.1.2 : Suivi à long terme des populations

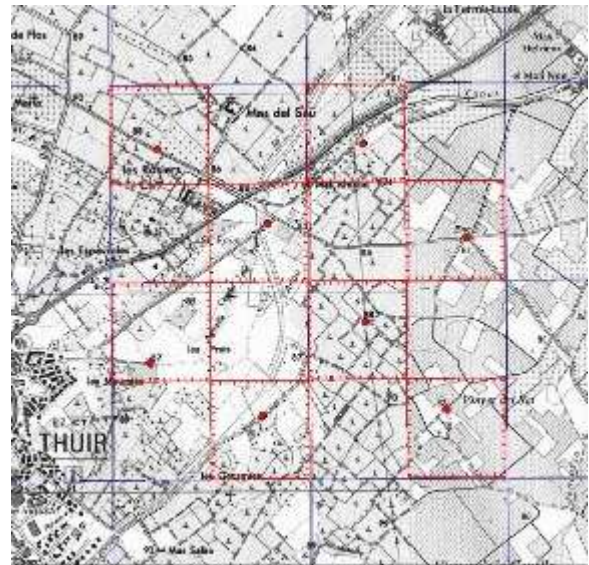
Descriptif de la méthode (résumé) :

Cette méthode a été validée par le CEFE/CNRS et a déjà été employée pour la PGM en PACA et en Aveyron.

Un carré UTM de 2x2 km est choisi dans la zone de présence des espèces concernées. 8 points d'écoute de 15 mn y sont placés en damier avec l'objectif de couvrir l'intégralité de chacun des 8 carrés de 500x500m.

Ces 8 points d'observation sont réalisés deux fois dans la saison.

ci-contre : exemple d'un carré échantillon PNA PG

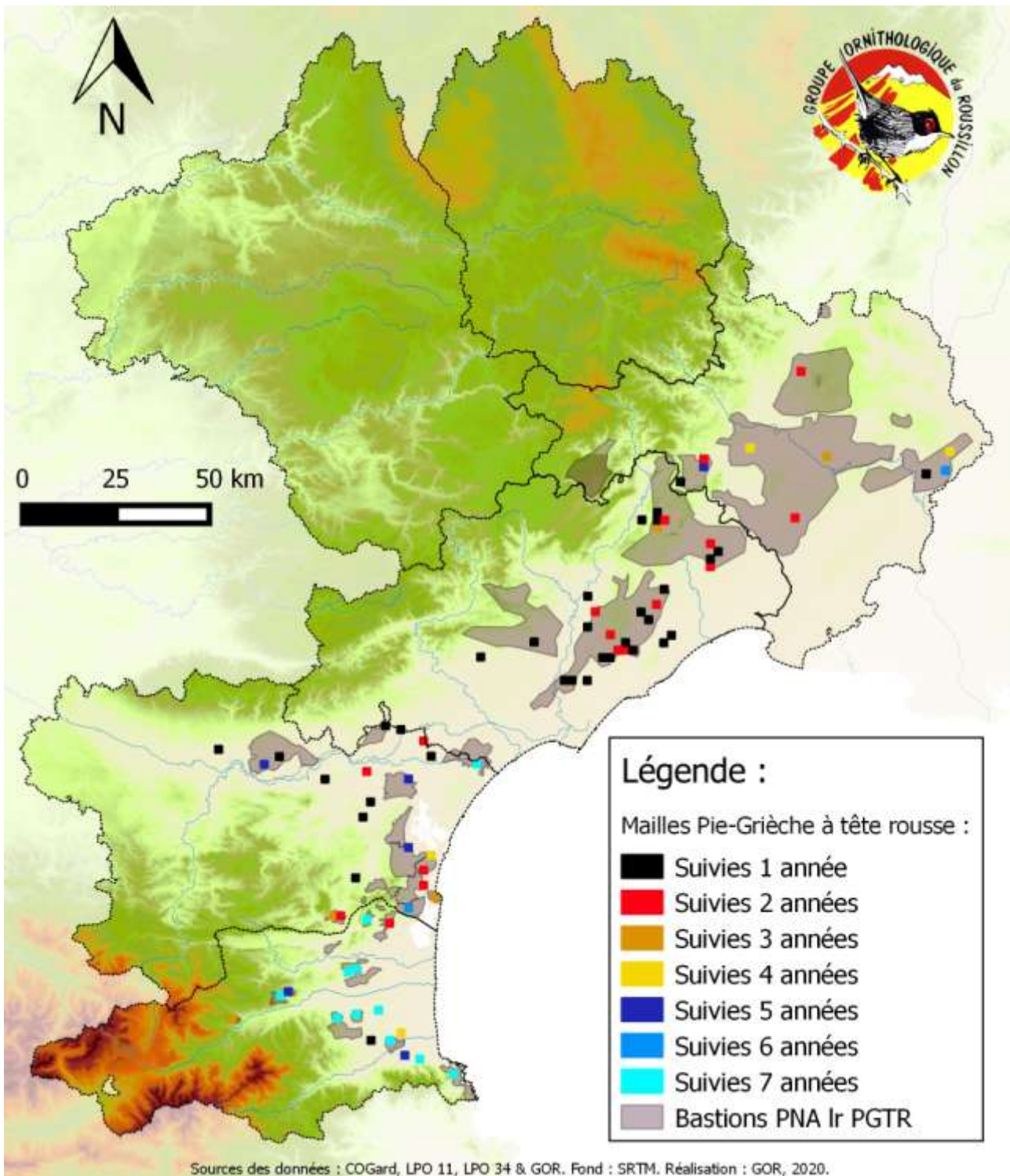


Depuis 2013, ce sont 84 carrés de 2x2km qui ont été inventoriés au moins une année pour suivre les populations de Pie-grièche à tête rousse (cf. carte 6).

Sur ces 84 carrés suivis, 66 sont inclus dans les bastions de l'espèce tels que définis en 2013 (*Meridionalis*, 2013).

Ci-dessous : mâle de pie-grièche à tête rousse (P. Fita/GOR)





Carte 6 : Localisation générale des carrés de suivi de la PGTR en région Occitanie.

La pression d'échantillonnage est globalement assez stable de 2014 à 2018 (entre 25 et 40 carrés réalisés chaque année) mais a augmenté significativement en 2019 (47 carrés suivis). Notons que la majorité des carrés suivis sont localisés dans le sud de la région (Pyrénées-Orientales et Aude), où l'espèce est encore assez présente.

2 indices sont ainsi mesurés chaque année : l'abondance moyenne de l'espèce (effectifs cumulés aux deux passages/nombre de points d'observation) et l'occurrence moyenne de l'espèce (nombre de points d'observation positifs/nombre total de points d'observation).

Les figures 3 et 4 présentent les résultats du suivi de 2013 à 2019 (le tableur des données est présenté en annexe).

Figures 3 et 4: Occurrence (à gauche) et effectif moyen de PGTR par point (à droite) sur le réseau de carrés suivis en région Occitanie.

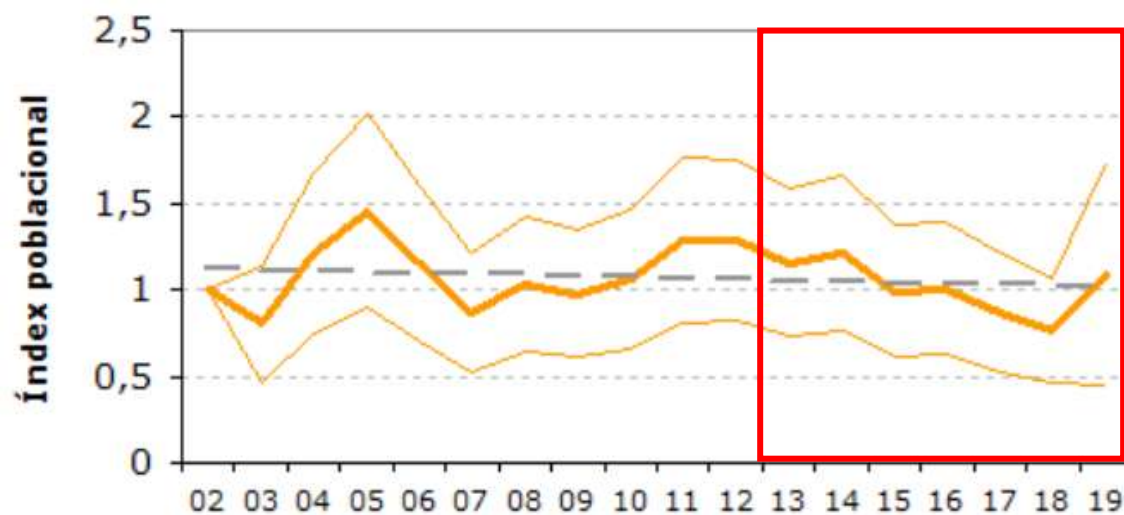
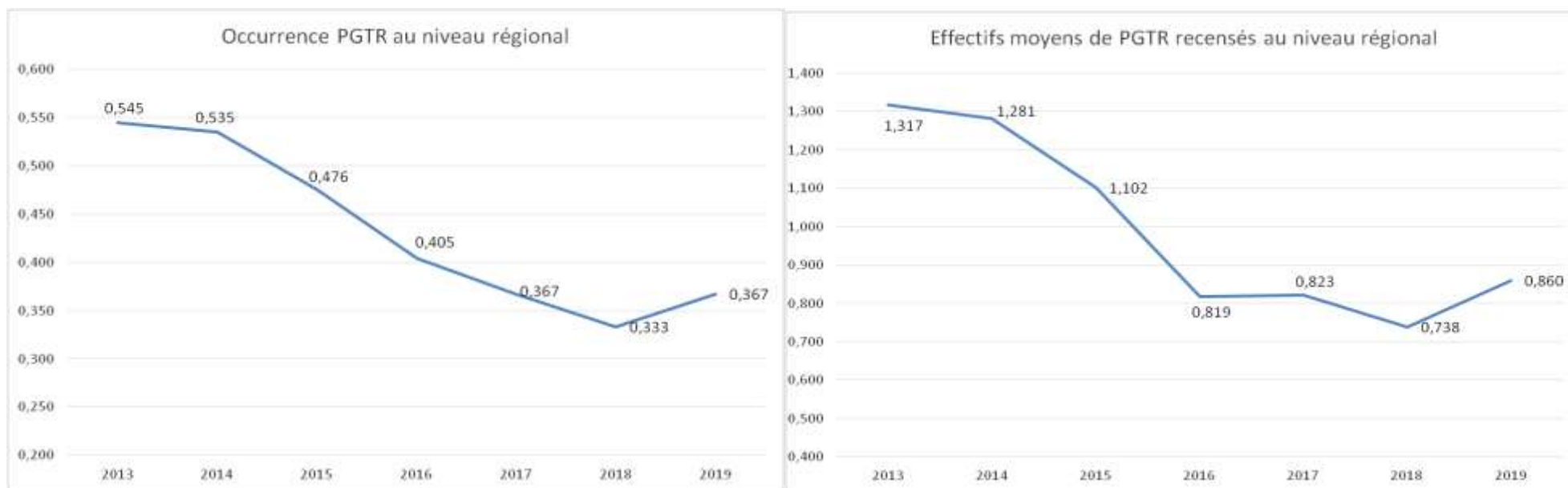


Figure 5 (ci-contre): Evolution de la population de PGTR en Catalogne de 2002 à 2019 (source : programme SOCC/ICO, 2020). En rouge : la période 2013-2019 pour comparaison avec les résultats de la région Occitanie.

Après une série de très mauvaises années, en particulier de 2016 à 2018, **la dynamique de la population régionale de PGTR montre une embellie en 2019 avec une augmentation de l'occurrence et de l'abondance moyenne par point.**

Les indices 2019 restent cependant nettement en-deçà de ce qu'ils étaient sur la période 2013-2015 mais ils viennent réduire un déclin qui était particulièrement continu et marqué de 2013 à 2018 (-35 à -40 %).

La tendance observée en Occitanie est similaire à ce qui a été observé en Catalogne (cf. figure 5) depuis 2013, à savoir une chute marquée en 2015, après deux bonnes années en 2013/2014, une année 2016 médiocre et une nouvelle baisse importante en 2017/2018 (Source : ICO, 2019).

Comme observé sur le réseau de carrés suivis en Occitanie, la population catalane a également connu une remontée très nette au printemps 2019.

Il est intéressant de noter que, malgré des méthodes d'échantillonnage différentes (8 points d'observation de 15mn échantillonnés deux fois par printemps en France ; transects de 3km échantillonnés deux fois par printemps en Catalogne), les résultats du monitoring des populations occitanes et catalanes montrent des patterns très similaires.

Il est ainsi possible de conclure, après 7 années de mise en œuvre, que le protocole de suivi national est efficient et permet d'évaluer la dynamique de la population reproductrice de PGTR sur le long terme avec une précision satisfaisante.

Rappelons qu'un suivi personnalisé est nécessaire pour motiver les adhérents à poursuivre ce suivi et leur rappeler, le cas échéant, les dates auxquelles il faut réaliser leur passage (afin d'être au plus près des dates des autres années et ainsi minimiser les éventuels biais).

Pour entretenir leur motivation, l'envoi d'un bilan annuel réalisé à l'échelle de chaque département, à l'instar de ce qui est réalisé dans les Pyrénées-Orientales, est à encourager.

Il est intéressant de noter que la dynamique de l'espèce, bien que localement soumise à des fluctuations d'effectifs voire à des extinctions locales, semble peu dépendante des conditions environnementales sur ses sites de reproduction. La similitude des tendances populationnelles observées entre la Catalogne et l'Occitanie semblent indiquer que **les facteurs qui influencent la dynamique de l'espèce sont extérieurs à nos régions et sont à rechercher sur les voies de migration ou sur les zones d'hivernage.**

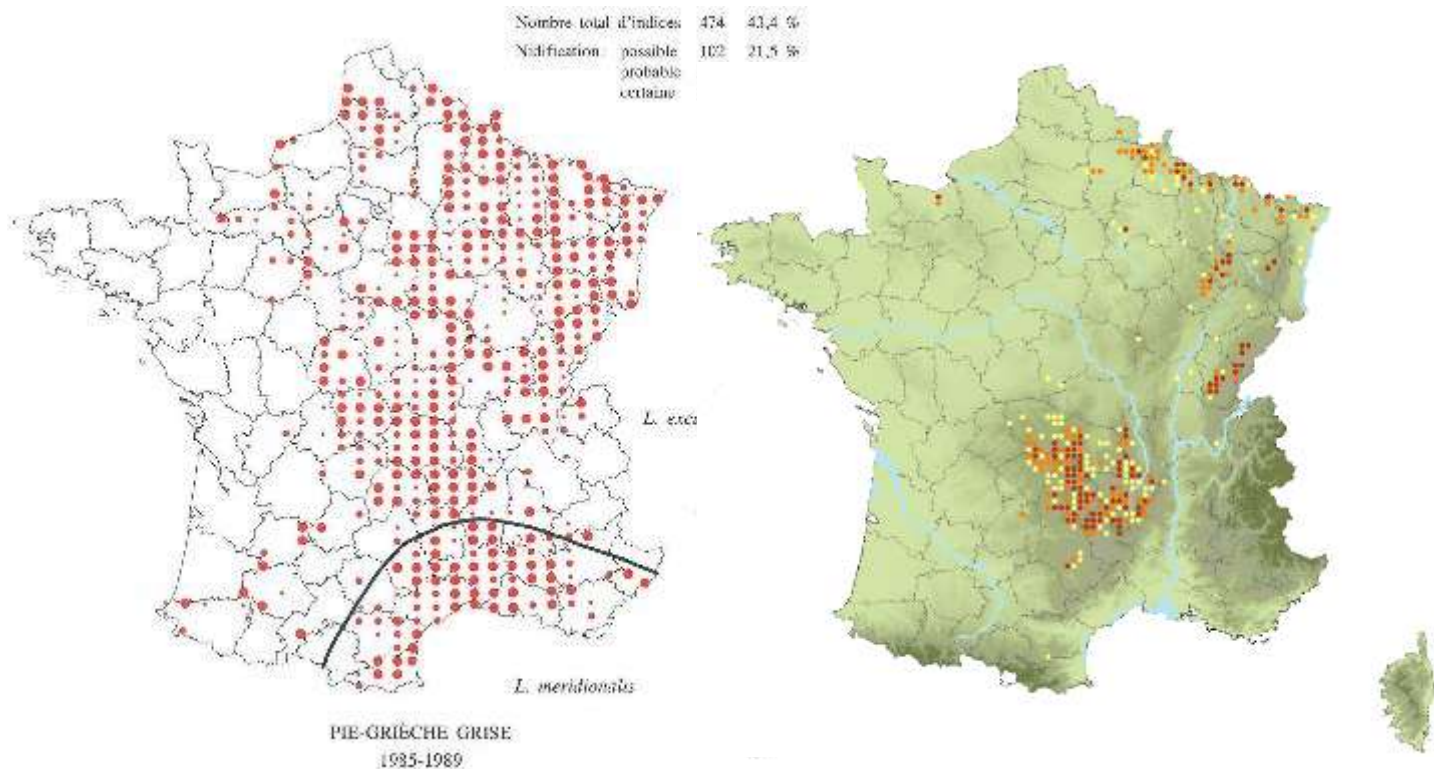
Notons que le suivi du nombre de couples nicheurs de Faucon crécerellette en France, réalisé dans le cadre d'un PNA, a également montré une augmentation au printemps 2019 après une série de plusieurs mauvaises années.

Les conditions environnementales au Sahel, qui constitue la zone d'hivernage des deux espèces, constituent ainsi un indicateur qu'il conviendra d'étudier avec précision. En effet, il est probable que l'intensité de la saison des pluies (de juin à août en Afrique de l'ouest) précédant l'arrivée des deux espèces est un impact direct sur le niveau des populations nicheuses de l'année qui suit.

De plus amples informations devront être collectées afin de tenter de corrélérer l'intensité de la saison des pluies au Sahel avec la dynamique populationnelle de ces deux espèces en Europe.

PIE-GRIECHE GRISE (*Lanius excubitor*)

Répartition en France et tendance d'évolution



Ci-dessus, à gauche : distribution de la Pie-grièche grise *Lanius excubitor* en France lors de l'Atlas des Oiseaux Nicheurs de 1985-1989 (Yeatman & Jarry, 1994). A droite : répartition de la Pie-grièche grise lors du nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 2009-2012 (Issa & Muller, 2013).

La Pie-grièche grise a subi une régression catastrophique en France durant la dernière décennie. Les premiers résultats de la **comparaison de la répartition de l'espèce entre l'atlas de 1985-1989 et l'atlas 2009-2012** montrent une **diminution de 67% de la répartition française de l'espèce sur ce pas de temps !**

Cette régression spectaculaire a justifié le classement de l'espèce « **En Danger** » sur la **liste rouge française de l'UICN**.

En région Occitanie, l'espèce y est classée « **En Danger Critique** » (Ex-région Languedoc-Roussillon) et « **En Danger** » (Ex-Région Midi-Pyrénées).

Action II.3.

Mieux connaître les populations de Pie-grièche grise (PGG)

II.3.1 Répartition de l'espèce en Occitanie

La mise en œuvre du PNA a permis de compiler l'ensemble des données disponibles sur l'espèce en Occitanie. Ainsi, l'ensemble des bases de données disponibles au niveau régional ont été mises à contribution. Bien évidemment, ces données sont très hétérogènes, la plupart de celles-ci provenant d'observations ponctuelles réalisées par les nombreux bénévoles des associations locales.

Depuis leur mise en fonction en 2011, les bases de données FAUNE LR et FAUNE TAL ont permis de mettre à jour annuellement la zone d'occupation de l'espèce en région Occitanie.

Ces données ont permis d'élaborer les cartes 7 et 8, présentant la répartition régionale de l'espèce. Les données ont été classées comme suit :

- Les données de reproduction (N=518) récoltées sur la période 2013-2019. Nous avons pris comme base le code de nidification type atlas (cf AONF). Toutes les observations de reproduction présentées dans ces cartographies présentent un code atlas supérieur à 2 (le code 2 correspondant à « l'observation d'un individu en période de reproduction dans un habitat favorable »).
- Les données de reproduction historiques (N=362) récoltées sur la période 1970-2012.
- Les données récoltées en période internuptiale, de septembre à février (N=1 295).

Cette catégorisation permet de présenter une carte actualisée de l'aire de reproduction de l'espèce (carte 7) et de sa zone d'occurrence en hiver (carte 8).

Plusieurs éléments sont à noter sur cette carte :

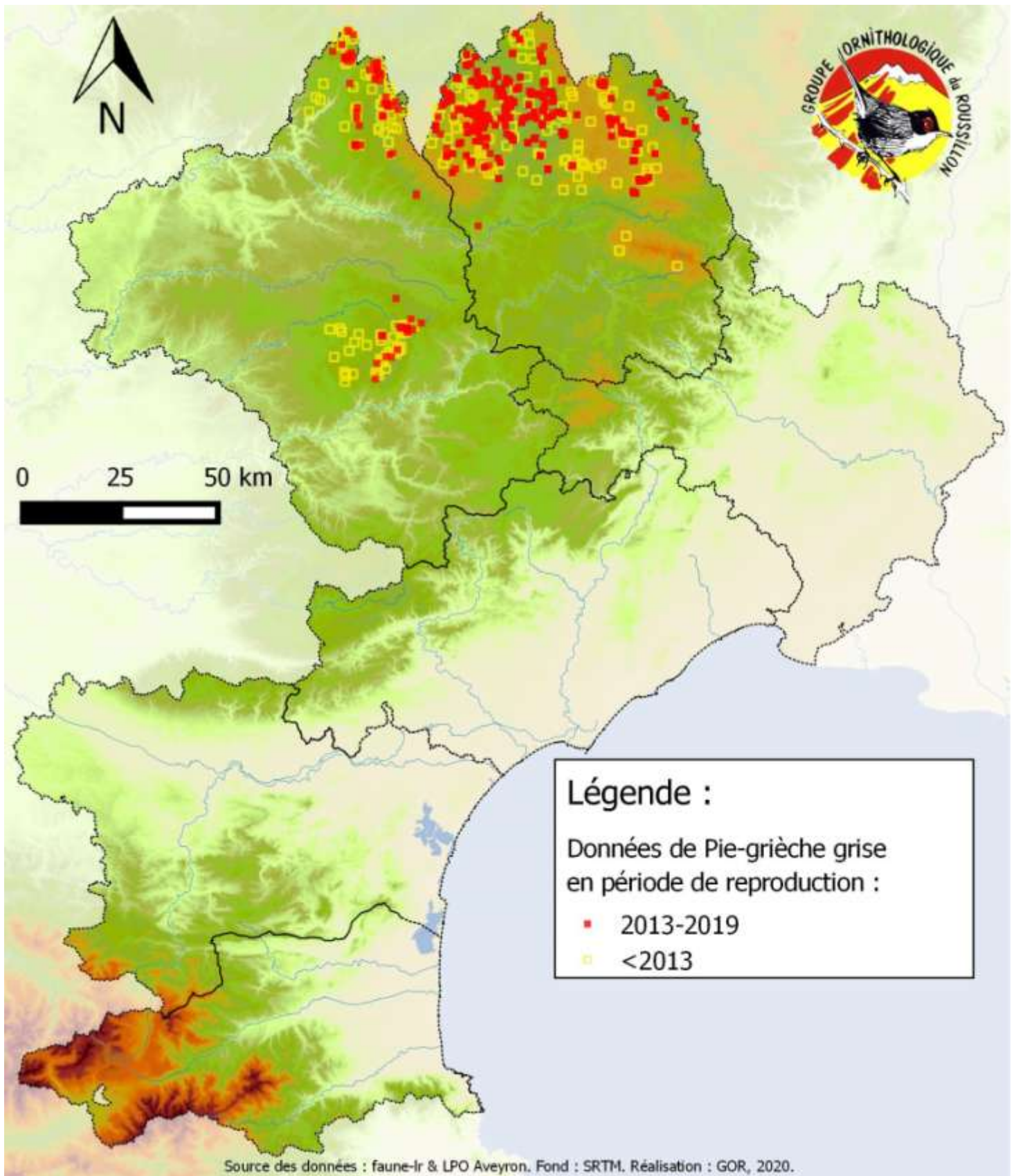
- L'aire de nidification régionale de la PGG est restreinte aux contreforts du Massif Central : Lozère (Aubrac principalement et, dans une moindre mesure, Margeride) et Aveyron (Aubrac, Carladez, Viadène, Lévézou). Cette population, située globalement entre 700 et 1100m d'altitude, constitue l'extrémité sud-est de l'aire de répartition européenne de l'espèce.
- La petite population occitane (50-100 couples en Aveyron/Lozère) est probablement très liée démographiquement à la population auvergnate de l'espèce (390-850 couples nicheurs ; P. Turret & R. Riols/LPO Auvergne, com. pers.), qui constitue le dernier bastion de l'espèce en France. Cette situation en limite de répartition sud de l'espèce est particulièrement intéressante à suivre dans le contexte actuel de changement climatique global.
- La reproduction sur le Mont Lozère semble irrégulière (1 indice en 2012, dernière preuve de reproduction en 1998). Plusieurs territoires du Lévézou occupés dans les années 1990 ont été abandonnés depuis, notamment aux altitudes les plus basses.
- En dehors de la Lozère et de l'Aveyron, l'espèce est rare et les observations de PGG ne se rapportent qu'à des oiseaux en erratisme hivernal. Notons qu'à cette période, l'espèce peut être vue à des altitudes plus basses et dans des secteurs où elle ne niche pas. Ces déplacements sont beaucoup plus prononcés que ceux de la Pie-grièche méridionale, qui semble beaucoup plutôt sédentaire.



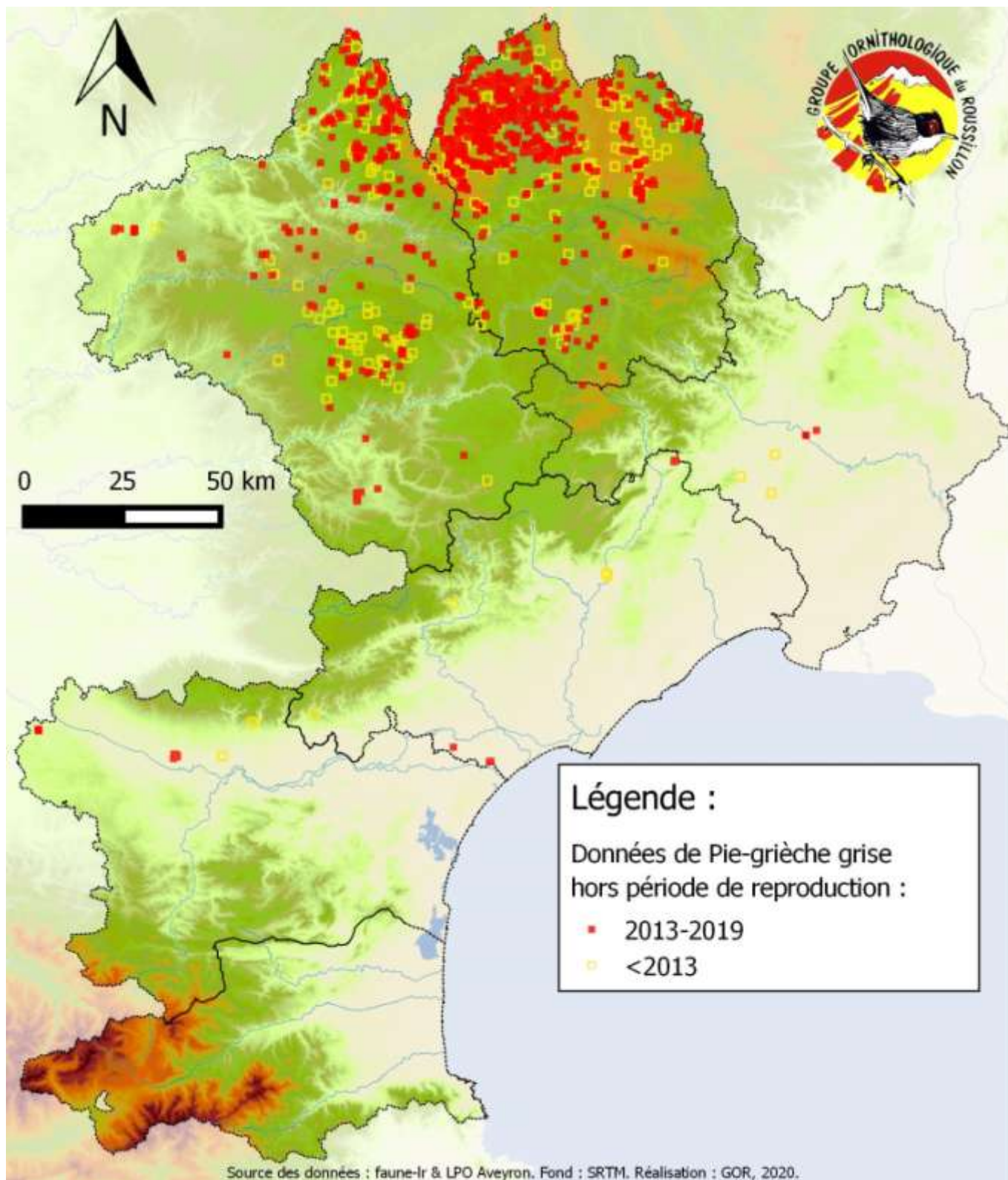
ci-dessus : Habitat à Pie-grièche grise (Cantoin/12) © Magali Trille



ci-dessus : Habitat à Pie-grièche grise (Lacalm/12) © Magali Trille



Carte 7 : Répartition de la Pie-grièche grise en période de reproduction en région Occitanie.



Carte 8 : Répartition de la Pie-grièche grise en période internuptiale en région Occitanie.

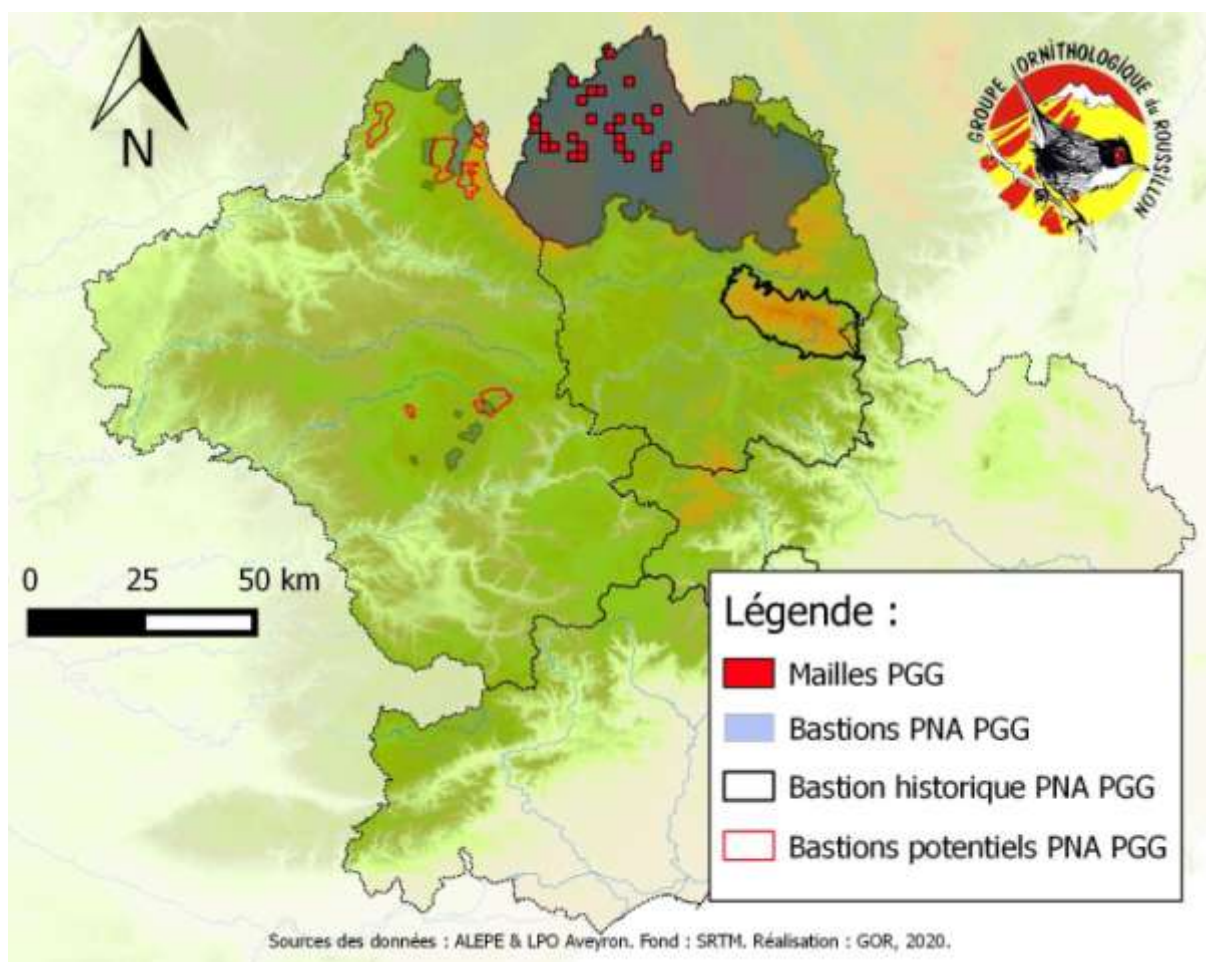
II.3.2: Suivi à long terme des populations

La méthode présentée en p. 11 peut également être utilisée pour mesurer l'évolution des populations de Pie-grièche grise en Occitanie.

La répartition très localisée de l'espèce en région, des effectifs reproducteurs modestes (47 à 114 couples nicheurs ; cf. page 31) et une taille moyenne du domaine vitale assez importante rend cette méthode de suivi relativement peu efficace.

Ainsi, le test réalisé en 2013/2014 en Lozère n'a permis de contacter que très peu de PGG : 2 individus sur 76 points d'observation en 2013 (occurrence de 2,6%) et 21 individus sur 165 points en 2014 (occurrence de 4,2%).

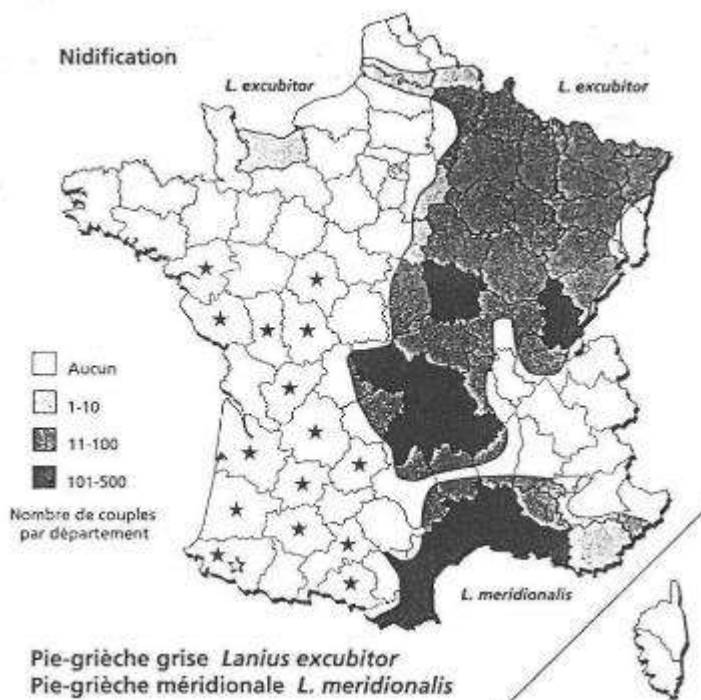
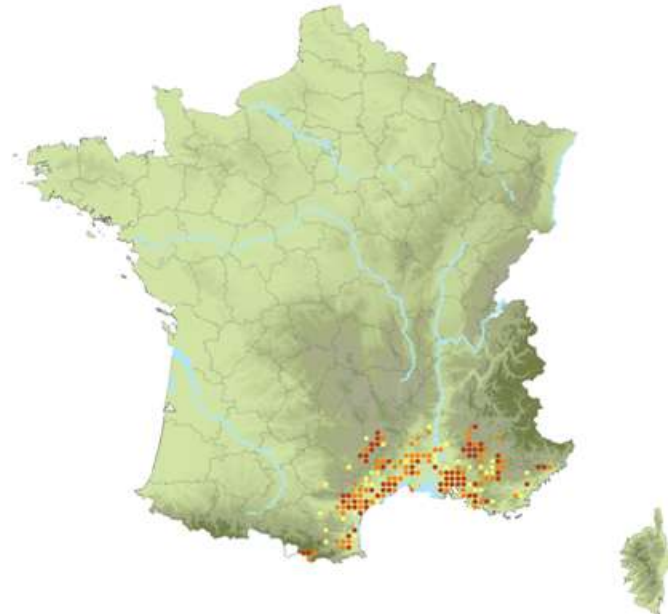
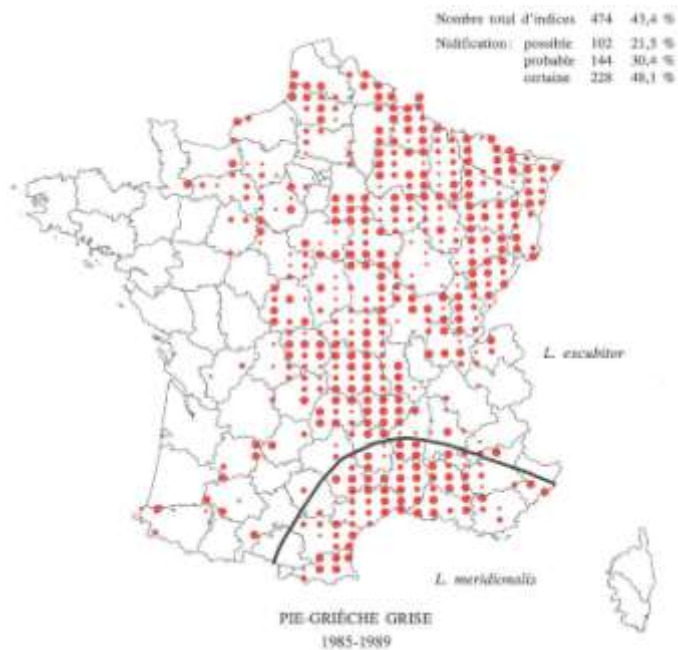
Depuis 2014, aucun carré n'a fait l'objet de nouveaux recensements ou suivis.



Carte 9 : Localisation générale des carrés de suivi de la PGG en région Occitanie

PIE-GRIECHE MERIDIONALE (*Lanius meridionalis*)

Ci-dessous : Distribution de la Pie-grièche méridionale (au sud de la ligne noire) en France lors de l'Atlas des Oiseaux Nicheurs de 1985-1989 (Yeatman-Berthelot & Jarry 1994). A droite : Distribution de la Pie-grièche méridionale en France sur la période 2009-2012 (AONF).



Ci-contre : Distribution de la Pie-grièche méridionale *Lanius meridionalis* en France dans les années 1990 (Lefranc 1999). Les étoiles indiquent les départements dans lesquels la Pie-grièche méridionale *Lanius meridionalis* a été notée au moins une fois en dehors de la période de reproduction.

Action II.4.

Mieux connaître les populations de Pie-grièche méridionale (PGM)

II.4.1 : Répartition de l'espèce en ex-région Languedoc-Roussillon

La mise en œuvre du PNA a permis de compiler l'ensemble des données disponibles sur l'espèce en Occitanie. Ainsi, l'ensemble des bases de données disponibles au niveau régional ont été mises à contribution. Bien évidemment, ces données sont très hétérogènes, la plupart de celles-ci provenant d'observations ponctuelles réalisées par les nombreux bénévoles des associations locales.

Depuis leur mise en fonction en 2011, les bases de données FAUNE LR et FAUNE TAL ont permis de mettre à jour annuellement la zone d'occupation de l'espèce en région Occitanie.

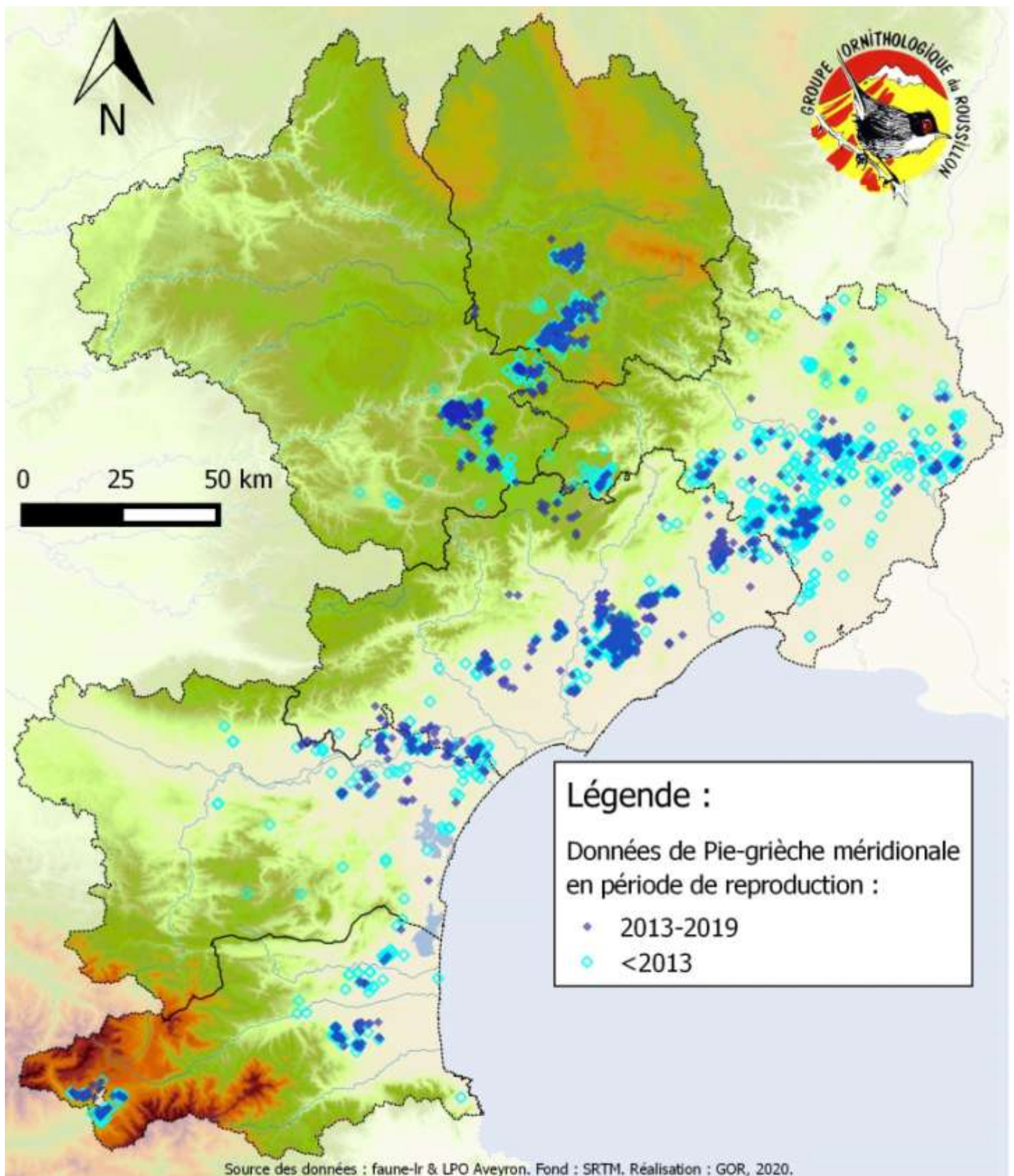
L'intégralité des données récoltées a permis d'élaborer les cartes 10 et 11, présentant la répartition régionale de l'espèce.

- Les données récentes (du printemps 2013 au printemps 2019 inclus) de reproduction de l'espèce (N=2 998).
- Les données plus anciennes (de 1969 à 2012) avec indice de reproduction (N=1 519).
- Les données en période internuptiale (comprises entre le 1^{er} septembre et le 29 février) de Pie-grièche méridionale (N=2 379 de 2013 à 2019),

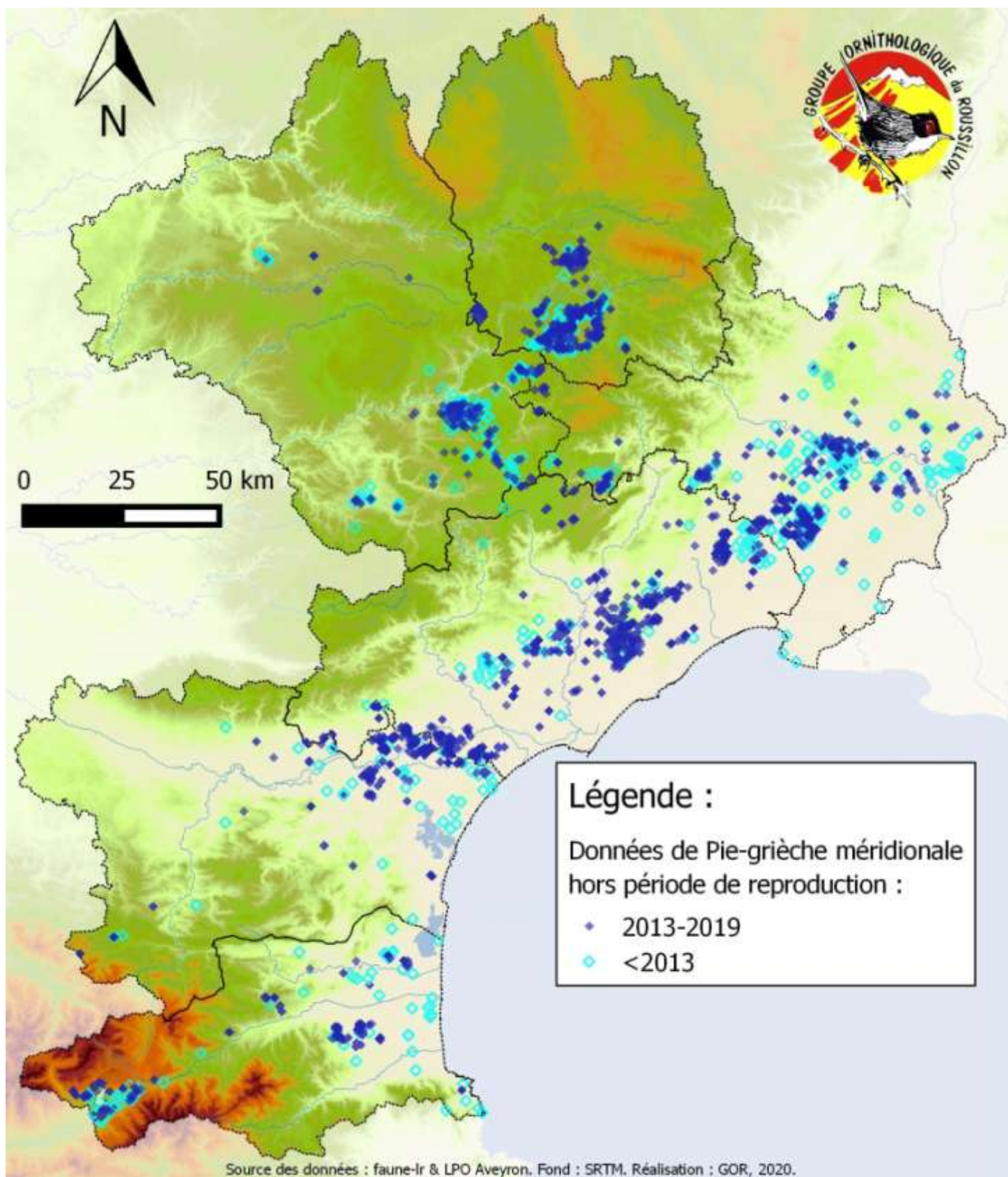
Nous avons pris comme base le code de nidification type atlas (cf AONF). Toutes les observations de reproduction présentées dans ces cartographies présentent un code atlas égal ou supérieur à 2 (le code 2 correspondant à « l'observation d'un individu en période de reproduction dans un habitat favorable »).



Pie-grièche méridionale (J. Dalmau/GOR)



Carte 10: Répartition de la Pie-grièche méridionale en période de reproduction en Occitanie.



Carte 11 : Répartition de la Pie-grièche méridionale en période internuptiale en Occitanie.

Plusieurs éléments importants sont à noter sur ces cartes :

- L'aire de nidification régionale de la PGM est plus large que celle de la PGTR. En effet, elle semble moins méditerranéenne que cette dernière puisque la PGM est capable de se reproduire sur les causses lozériens et en Cerdagne (à plus de 1500m d'altitude), malgré des températures printanières très fraîches. A l'opposé, l'espèce habite également les milieux très thermophiles des plaines languedociennes.
- Les populations nicheuses semblent plus denses –bien que l'espèce y reste localisée– dans le nord de la région (Gard et Hérault principalement) que dans le sud. Ainsi, l'espèce est peu commune entre Narbonne et la Cerdagne malgré de nombreux habitats apparemment favorables. Dans la plaine du Roussillon, l'espèce a subi une régression importante depuis une quinzaine d'année, passant d'une vingtaine de couples connus dans les années 90 à aucun actuellement (aucune preuve de reproduction depuis 2009).
- La population occitane se trouve à la limite nord de l'aire de répartition mondiale de l'espèce. Cette situation est particulièrement intéressante à suivre dans le contexte de changement climatique.
- La petite population du Rougier de Camarès, en Aveyron, semble avoir disparu récemment. Depuis 2006, aucune observation n'y a été relatée en période de reproduction.
- La répartition de l'espèce en hiver est globalement assez similaire à la répartition en période de nidification, bien que plus étendue géographiquement. Plusieurs observations semblent indiquer que bon nombre des Pies-grièches méridionales nichant en Languedoc-Roussillon sont sédentaires, ou entreprenant des déplacements hivernaux de faible ampleur. A l'opposé, relevons également que l'espèce apparaît en période hivernale sur des sites où elle ne niche pas.
- La ségrégation spatiale semble bien marquée entre PGM et PGG en période de reproduction en Aveyron et Lozère. En période hivernale, cette séparation est beaucoup moins franche.



Pie-grièche méridionale (J-A. Bartrolich/GOR)

II.4.2 : Suivi à long terme des populations

La méthode définie dans le cadre du PNA pour réaliser un suivi annuel des populations (cf p. 11) a été utilisée pour mesurer l'évolution des populations de Pie-grièche méridionale en Occitanie.

Au total, ce sont 50 carrés qui ont été suivis au moins une fois depuis 2015 pour cette espèce en Languedoc-Roussillon. Sur ces 50 carrés suivis, 36 sont inclus dans les bastions de l'espèce tels que définis en 2013 (cf. carte 10).

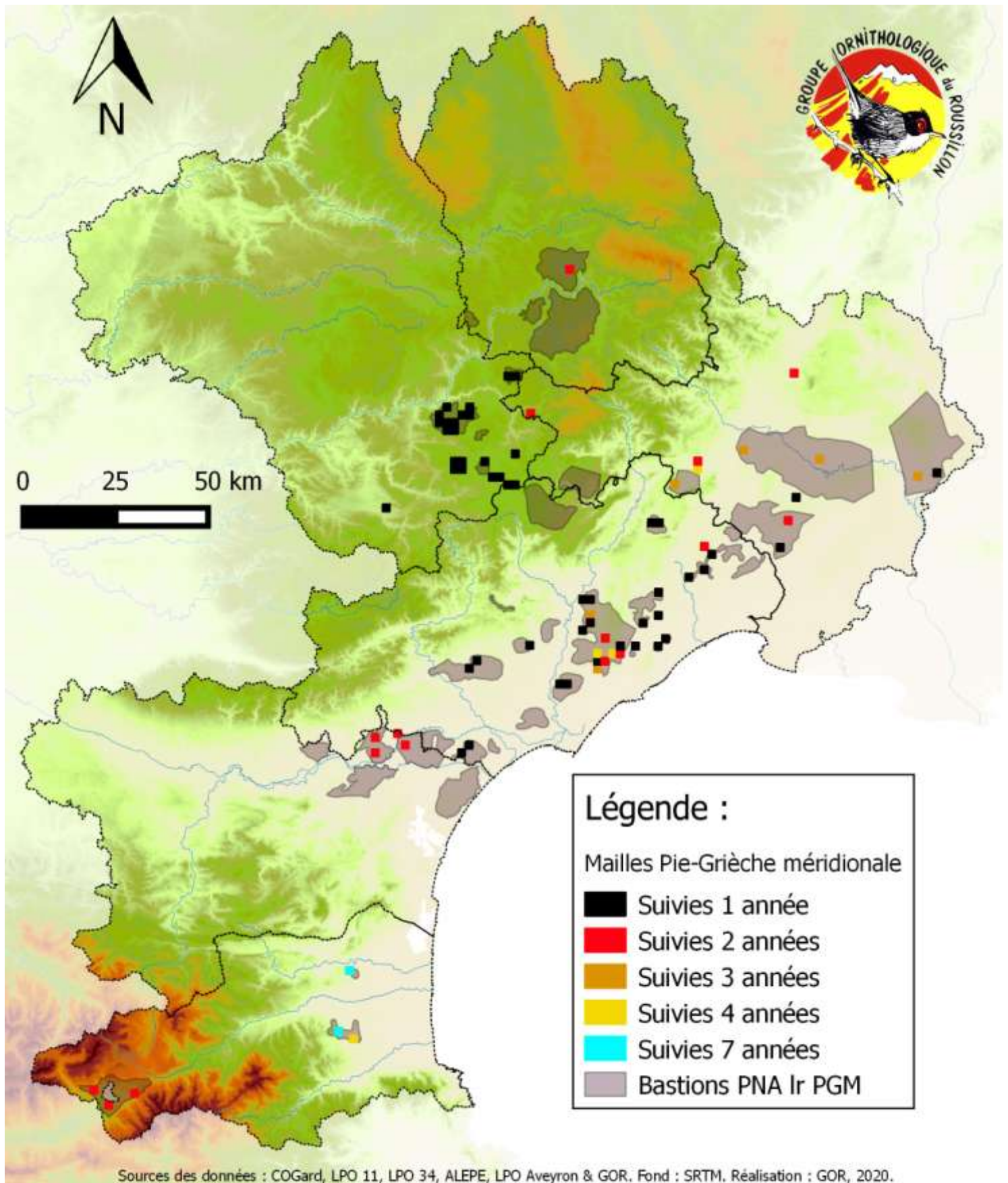
En 2019, pour la première fois depuis le début du PNA en 2013, des carrés ont été échantillonnés dans le département de l'Aveyron.



Figures 8 et 9 : Zones occupées par la Pie-grièche méridionale dans l'Aveyron © Magali Trille)



Figure 10 : Zones occupées par la Pie-grièche méridionale en garrigue méditerranéenne (Pyrénées-Orientales) © Quentin Giraudon/GOR



Carte 12: Localisation générale des carrés de suivi de la PGM en région Occitanie

DEPARTEMENT	Nombre points observation							Effectif contacté (nombre d'individus)							Nombre points observation positifs					Occurrence (ratio Nb points positifs/Nb points observation)								
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
12	-	-	-	-	-	-	155	-	-	-	-	-	-	38	-	-	-	-	-	-	23							14,8%
48	53	134	0	0	0	8	8	0	10	-	-	-	0	0	0	7	-	-	-	0	0	0%	5,2%	-	-	-	0%	0%
30	18	8	0	38	24	63	56	1	0	-	15	8	10	12	1	0	-	7	4	6	8	5,6%	0%	-	18,4%	16,7%	9,5%	14,3%
34	142	0	15	53	47	125	152	93	-	2	16	15	38	47	45	0	1	8	8	22	26	31,7%	-	6,7%	15,1%	17%	17,6%	17,1%
11	0	0	40	40	0	0	0	-	-	17	5	-	-	-	-	-	10	4	-	-	-	-	-	25%	10%	-	-	
66	20	19	49	13	13	39	12	5	4	12	2	2	4	0	3	1	8	1	1	4	0	15%	5,3%	16%	7,7%	7,7%	10,3%	0%
TOTAL	233	161	104	144	84	235	383	99	14	31	38	25	52	97	49	8	19	20	13	32	57	21%	5%	18,3%	13,9%	15,5%	13,6%	14,9%

Tableau 2 : Résultats synthétiques du suivi à long terme des populations de PGM en Occitanie.

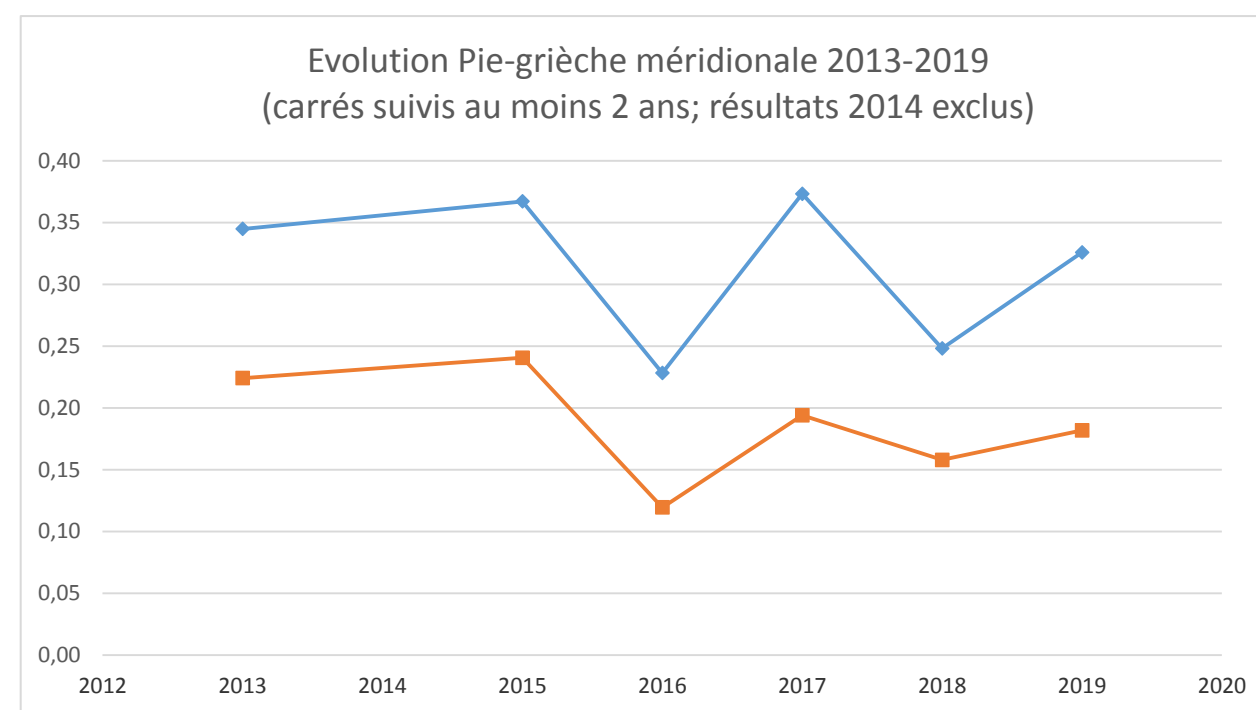
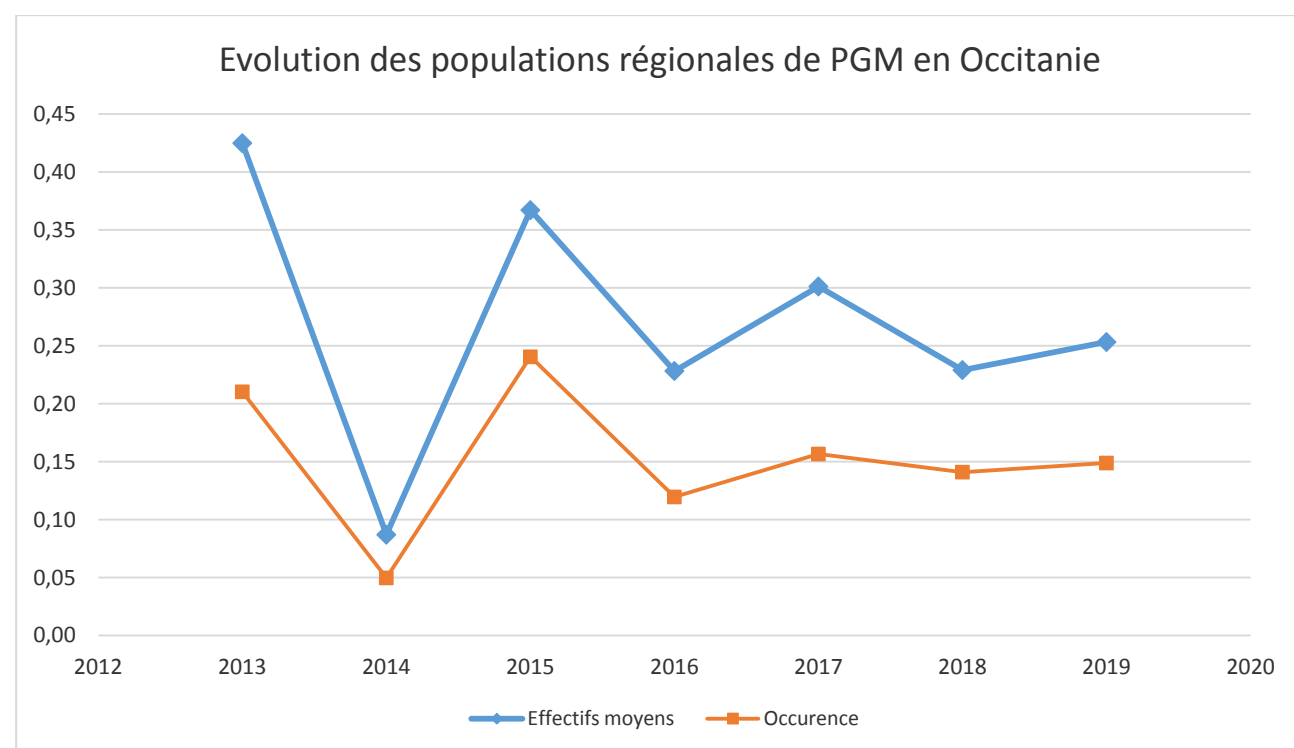


Figure 6 : Tendence d'évolution des populations de PGM en Occitanie de 2013 à 2019

La grande « instabilité » du réseau de carrés suivis pour la Pie-grièche méridionale (seulement 4 carrés suivis sans interruption depuis 2013) complique l'interprétation des tendances démographiques de l'espèce.

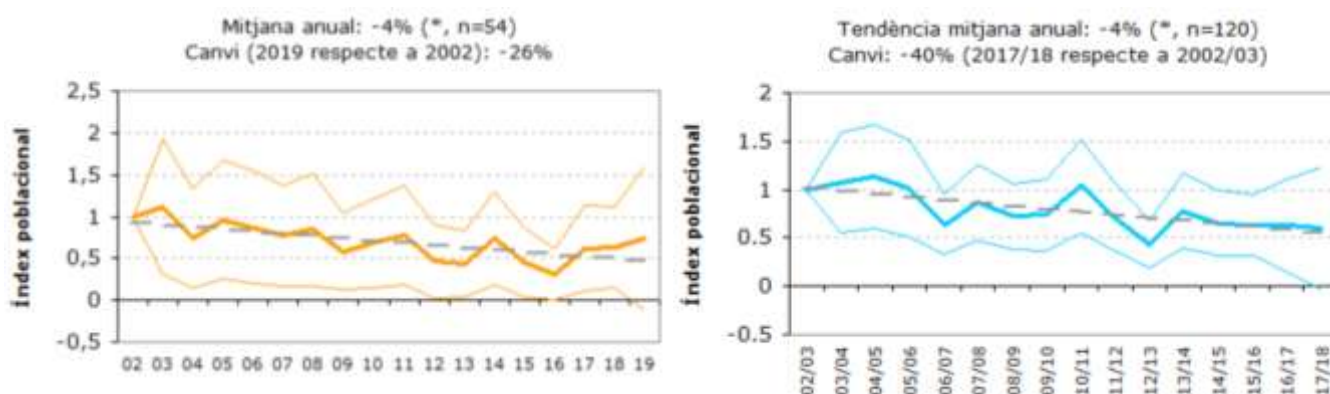
Les années 2013 et 2014 sont particulières du fait de la sur-représentativité des départements de l'Hérault (142 points d'observation en 2013) et de la Lozère (134 en 2014) dans l'échantillon. Des indices d'occurrence et d'effectifs assez élevés sont ainsi notés en 2013 – tiré par les densités assez fortes de l'espèce (occurrence de 21% ; effectif moyen de 0,43 ind/point) dans ses bastions héraultais (Causse d'Aumelas). A l'opposé, les indices de 2014 sont exceptionnellement faibles (occurrence de 5%), indiquant ainsi les densités très faibles de l'espèce sur les causses du Massif Central.

L'importance de ce biais a été corrigé dès 2015 en essayant de mieux répartir l'effort des bénévoles au niveau de chaque département de présence. Ce rééquilibrage a été accompagné d'un renforcement du nombre de points suivis, permettant d'obtenir en 2019 un record de 383 points d'observation suivis en région, dont 155 réalisés dans l'Aveyron.

Il est à noter la remarquable homogénéité des occurrences observées en Occitanie ces dernières années, et ce sur plusieurs départements, avec des valeurs majoritairement comprises entre 14 et 18% (c'est-à-dire que l'espèce est présente sur un peu moins d'un point sur 5).

La baisse des effectifs nicheurs constatée par le suivi mis en place en Occitanie, bien que très peu significatif, est en accord avec les impressions de terrain. Ainsi, une diminution sensible des effectifs nicheurs a été constatée dans l'Hérault, principal bastion de l'espèce en France.

Les figures 12 et 13 ci-dessous présentent l'évolution de l'espèce en Catalogne de 2002 à 2019 (ICO, 2019). La régression est comprise entre -26% (reproduction) et -40% (hiver) depuis 2002 et l'espèce a été classée « En Danger » sur la liste rouge régionale des oiseaux nicheurs de Catalogne.



Figures 7 & 8 : Evolution de la PGM au printemps (à gauche) et en hiver (à droite) en Catalogne. Extrait du Servidor d'informacio Ornitologica de catalunya (ICO, 2020)

Il est à noter, que comme en Catalogne sud, la dynamique des populations occitanes semble stable voire en légère augmentation depuis 2016. Gageons que cette embellie perdure dans les prochaines années et permette à l'espèce de reconstituer ses effectifs passés.

ESTIMATION DES EFFECTIFS NICHEURS

En 2013, une estimation des effectifs nicheurs des 3 espèces a été réalisée lors de la définition des bastions, qui ont servi à l'élaboration de la zone de référence du PNA pie-grièches en Occitanie. Cette estimation à dire d'expert a été actualisée pour la PGTR dans les Pyrénées-Orientales et la PGM dans l'Hérault en 2018. Les estimations des effectifs nicheurs des départements de la région Midi-Pyrénées datent de 2017 et ont été coordonnées par la LPO Aveyron. Une actualisation pour les autres départements devra être réalisée lors de l'actualisation des bastions en 2019/2020. Le tableau 4 ci-dessous présente l'estimation régionale des effectifs nicheurs de Pie-grièches à tête rousse, grise et méridionale.

ESTIMATIONS EFFECTIFS (en nombre de couples nicheurs)	PGTR		PGM		PGG	
	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Mini	Maxi
Lozère	-	-	20	40	35	70
Gard	200	500	70	150	-	-
Hérault	300	700	160	250	-	-
Aude	450	1200	30	100	-	-
Pyrénées-Orientales	300	600	10	20	-	-
Total ex-Languedoc-Roussillon	1 250	3 000	290	560	35	70
Aveyron	5	19	20	54	12	44
Lot	1	5	-	-	-	-
Tarn	5	10	-	-	-	-
Tarn et Garonne	5	10	-	-	-	-
Haute Garonne	1	5	-	-	-	-
Total ex-Midi-Pyrénées	17	49	20	54	12	44
TOTAL Région Occitanie	1 267	3 049	310	614	47	114

Tableau 4 : Estimation des effectifs nicheurs en région Occitanie en 2019

Pour mémoire, en 1994, lors de la première enquête pie-grièches (Lefranc, 1994), les effectifs de la région Languedoc-Roussillon (hors Lozère) avaient été estimés comme suit :

- **Pie-grièche à tête rousse : 3 800 – 5 700 couples ;**
- **Pie-grièche méridionale : 900-1 300 couples.**

La régression estimée des effectifs nicheurs sur la période 1994 - 2018 serait donc comprise **entre 39 et 64% pour la Pie-grièche à tête rousse** et **entre 60 et 70% pour la Pie-grièche méridionale.**

Actions IV.1 et IV.2 : Effectuer un état des lieux dans les zones à enjeux et assurer une meilleure conservation et Renforcer la protection des pies-grièches : prendre en compte la présence des pies-grièches dans les projets d'aménagement et de planification du territoire.

Afin de mieux prendre en compte les pies-grièches dans l'évaluation environnementale des différents projets en cours en région, un travail de définition des bastions de chaque espèce a été initié dès 2013.

Chaque coordinateur départemental a ainsi tenté d'identifier des « zones de forte densité », appelés « bastions certains » lorsque de nombreuses données étaient disponibles et « bastions probables » lorsque le milieu était favorable mais faisant l'objet d'une sous-prospection manifeste. Enfin, des « bastions historiques », d'où l'espèce a disparu récemment, ont également été cartographiés.

Bien évidemment, ce travail « à dire d'expert » montre de fortes disparités selon les départements ; le niveau de précision dû au niveau de connaissance de chaque espèce étant très différent d'un département à l'autre.

Pour chaque bastion, le coordinateur a également proposé une estimation de l'effectif nicheur avec un nombre de couples nicheurs minimum et maximum. Cette estimation fine des résultats a ensuite permis de mieux définir les effectifs départementaux et donc régionaux.

Les bastions définis ont ensuite été utilisés directement par l'administration comme « zone de référence » du PNA pies-grièches en Occitanie. Les zonages, librement accessibles sur le serveur PICTO Occitanie, permettent d'informer chaque porteur de projet de la nécessité de prendre en compte les pies-grièches en amont de son projet. Cette information a permis d'éviter ou de réduire les impacts des projets sur les espèces ciblées. Dans certains cas, lorsqu'aucune mesure d'évitement ou de réduction n'était suffisante, des programmes de compensation écologique ont ciblé les espèces (Pies-grièches méridionale et à tête rousse principalement).

Les zonages des PGM, PGG et PGTR ont été mises en ligne sur Carmen/Picto dès 2014 pour l'ex-région Languedoc-Roussillon. Les compléments pour le département de l'Aveyron ont été ajoutés en 2018.

Ces zonages ont été utilisés lors de l'application de la PAC en région, lors de la réalisation des PAEC.

Afin de tenir compte de l'amélioration récente des connaissances, et afin d'homogénéiser la méthode de définition des bastions, il est proposé d'actualiser ces zonages en 2020.

Action VI.1: Initier ou poursuivre des actions de communication auprès des acteurs locaux.

Contrairement à la majorité des espèces faisant l'objet d'un Plan National d'Actions, qui sont souvent des espèces emblématiques (ours, gypaète), les pies-grièches restent des espèces méconnues du grand public. Même au sein des techniciens travaillant dans le domaine de l'environnement, la diversité des pies-grièches vivant dans nos contrées ainsi que l'écologie des différentes espèces est peu connue.

Il est donc apparu nécessaire, pour les membres du comité régional de pilotage du PNA Pies-grièches, de réaliser une plaquette d'information à destination des techniciens et élus travaillant dans le domaine de l'environnement. Cette plaquette, réalisée sur le modèle de ce qui a été réalisé en 2017 par la LPO en région PACA, avait pour objectif de valoriser le fait que la région Occitanie est prioritaire pour la conservation des 4 espèces concernées par le PNA.

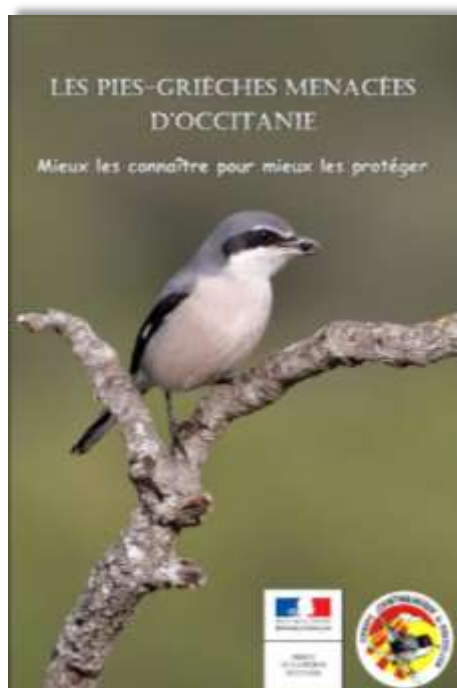
En plus de quelques informations sur les objectifs et moyens du PNA, cette plaquette présente, grâce à une petite monographie, accompagnée d'une photo et d'une carte de répartition, chacune des 4 espèces de pies-grièches vivant dans la région.

Cette plaquette qui a été relue et validée par toutes les structures associatives membres du Comité de Pilotage du PNA pies-grièches, est en cours d'impression (6000 exemplaires). Le format choisi est le suivant : 3 plis/8 faces en 42x15cm. Une première distribution de 1000 exemplaires pour chaque association départementale sera réalisée au courant de l'année 2020.

Charge à chaque partenaire associatif de distribuer cette plaquette aux collectivités et administrations qui peuvent être concernées par le PNA pies-grièches, en particulier celles qui sont en lien avec les domaines de l'agriculture, de l'aménagement du territoire, de l'urbanisation et du développement et, bien sûr, de la protection de l'environnement et de la biodiversité.

Les autres associations de protection de l'environnement de la région seront également destinataires de cette plaquette.

Ci-contre : couverture de la plaquette réalisée





Recto (ci-dessus)

Un Plan National d'Actions
pour stopper le déclin des Pie-grêches

Le Plan National d'Actions « Pie-grêches », concerne 4 des 5 espèces de Lanidés nichant en France : Pie-grêches à poitrine rose, à tête rouge, grise et méridionale.

Les associations naturalistes d'Occitanie ont participé à l'élaboration de ce PNA, avec le Ministère de l'Environnement et la Ligue pour la protection des Oiseaux (LPO). La région accueille en effet une part importante des populations de ces espèces au niveau national. Édité en 2013, ce plan prévoit les actions et études nécessaires à la conservation de ces 4 espèces très menacées qui sont toutes liées aux paysages agro-pastoraux traditionnels : garrigues pâturées, vignobles, paysages bocagers, prairies et prés pâturés. Parce qu'elles s'alimentent principalement de gros insectes, les Pie-grêches constituent d'excellents indicateurs de l'état de santé de nos paysages ruraux. L'intensification de l'agriculture ou au contraire l'abandon des pratiques agro-pastorales traditionnelles conduisant à un embroussaillage des anciens parcours ovins sont autant de menaces qui expliquent l'effondrement des populations des pie-grêches en France et dans notre région depuis plusieurs décennies.

La Pie-grèche écorcheur (*Lanius collurio*) est encore assez répandue en France bien qu'en déclin localement. De ce fait, cette espèce n'a pas été intégrée au Plan National d'Actions « pie-grêches ». Evidemment, si la situation démographique de l'espèce venait à se dégrader, elle intégrerait le PNA...

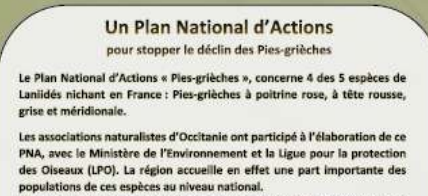
Photographie de couverture : Pie-grèche méridionale © A. Jaboulet/GOH

Impression : 7 pages / 100g papier recyclé

Coordonnées :
ALPES : Aérielle de Jalliers, 42000 Bédouze
04 66 47 09 97 - contact@alpes42.fr
CÔTE D'AZUR : Avenue du Champ de Faire, 30530 Saint-Clément
04 93 63 85 74 - info@coastal.com
Aude Nature : Chez le rucher occitanique, IV 533, 30 avenue Pampalot, 11100 Narbonne
06 88 35 50 90 - aude.nature@vnet.fr
LPO Aveyron : 10 rue du Tourneil
Cruillac, 12310 Palomas d'Aveyron
05 63 42 94 48 - aveyron@lpo.fr
LPO Aude : Ancienne Cure de Grailhan - Trarresville, Église de Mondouze, 12100 Narbonne
04 68 49 12 12 - aude@lpo.fr
LPO Hérault : 15, rue du Faoucau occitanette, Les Caples, route de Loupian, 34500 Villaverd
04 67 78 78 24 - herault@lpo.fr

Autres coordonnées :
Méditerranée : GOR 2020
Groupe Ornithologique du Roussillon
4, rue Pierre Jean de Sévergné
66000 Perpignan
04 68 51 20 01
www.gor-2020.fr
info@gor-2020.fr

Rédaction : Fabien Gilot/GOR
Cartographie : Aurélien Goussier/GOR
Révision : GOR, ALPES, Aude Nature, CÔTE D'AZUR, LPO 12, LPO 34, LPO 34 B, DREAL Occitanie
Photographie de couverture : Pie-grèche méridionale © A. Jaboulet/GOH

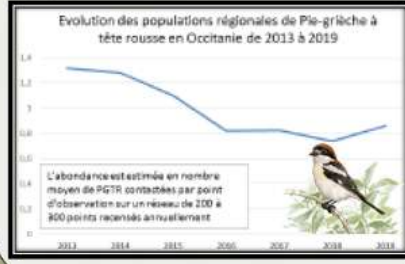


Verso (ci-dessous)

Les principales actions de conservation du PNA

- 0 Mieux connaître les effectifs des espèces concernées en Occitanie ainsi que l'évolution des populations ;
- 0 Définir les zones à enjeux pour chaque espèce afin que celles-ci soient mieux prises en compte dans les projets d'aménagements (mise en ligne du zonage de référence du PNA sur le portail cartographique de la DREAL Occitanie) ;
- 0 Mettre en œuvre des actions d'amélioration de l'habitat pour les espèces les plus rares (Pie-grèche à poitrine rose) ;
- 0 Communiquer, envers le grand public et les acteurs locaux (agriculteurs en particulier), sur l'importance de conserver les populations de Pie-grêches, qui constituent un bio-indicateur de l'état de conservation de nos milieux ruraux.

Evolution des populations régionales de Pie-grèche à tête rouge en Occitanie de 2013 à 2019



L'abondance est estimée en nombre moyen de PGR constatées par point d'observation sur un niveau de ZOO à 900 points recensés au recensement.

Pour aller plus loin : https://www.faune-fr.org/index.php?m_id=20056

LES PIES-GRÎCHES MENACÉES D'OCCITANIE

Mieux les connaître pour mieux les protéger




Pie-grèche méridionale
Lanius meridionalis

Margassa miéjornala Botui **EN**

- 0 Longtemps considérée comme une sous-espèce de la Pie-grèche grise, de récentes études génétiques montrent que la Pie-grèche méridionale est une espèce à part entière. En France, elle ne se reproduit qu'en zone méditerranéenne ou en périphérie (grands causses du sud du Massif central, Cerdagne). Elle est considérée comme "vulnérable" sur la Liste rouge mondiale et "En danger d'extinction" en France.
- 0 En Occitanie, elle habite 3 types de milieux bien distincts : certaines plaines agricoles ou la vigne domine, mais ou quelques buissons bas (ronciers) lui permettent de se reproduire, des garrigues calcaires à Chêne kermès, souvent récemment incendiée, et les pelouses à allure steppeique parsemées de ligneux bas et de petites haies sur les grands causses du sud du Massif central et des Pyrénées-Orientales.
- 0 L'estimation la plus récente des effectifs fait état d'une population régionale comprise entre 310 et 614 couples nicheurs, soit un déclin de plus de 50% depuis la précédente évaluation faite en 1994. Ce déclin a débuté après-guerre, et l'espèce a disparu de plusieurs secteurs où elle était présente au XXe siècle.
- 0 L'intensification de l'agriculture en plaine (augmentation des intrants, arasement des haies basses, ronciers et arbustes en bords de parcelles...) et, à l'opposé, le déclin du pâturage sur le piémont méditerranéen sont des menaces importantes pour l'espèce.



Légende :
■ Moyens de population actuels (2013-2019)
■ Aire de présence discontinuée
+ Disparition récente

Pie-grèche à tête rouge
Lanius senator

Margassa de cap ros Capsigrany **VU**

- 0 Autrefois largement répandue en France, la Pie-grèche à tête rouge a disparu de nombreux départements. Depuis les années 1980, son aire de répartition s'est fortement contractée vers le sud, avec une diminution de près de 50% des effectifs entre les années 1990 et 2010. Si cette Pie-grèche est encore assez commune en Languedoc-Roussillon (qui accueille aujourd'hui plus de 50% de la population française), elle y est également en régression. Elle y habite typiquement les milieux cultivés (vignobles en particulier) vallonnées ponctuées de bosquets d'arbres et de haies. La Pie-grèche à tête rouge occupe également certaines garrigues à condition que des zones peu embroussaillées demeurent, laissant une large place aux pelouses sèches méditerranéennes.
- 0 Les suivis mis en place dans le cadre du PNA ont permis de mettre en évidence une régression importante de l'espèce sur les dernières années. Ainsi, sur 84 mailles suivies chaque année depuis 2013, un déclin de plus de 30% a été constaté en 5 ans (voir graphique). Comme pour les autres espèces, ce déclin est largement lié à l'otalonnement urbain et à l'intensification des pratiques agricoles. Cette espèce est en effet emblématique des paysages ruraux traditionnels façonnés par polyculture-élevage, avec de petites parcelles agricoles et pâturées bordées de haies. La modification des milieux dans son aire d'hivernage sahéloenne joue sans doute aussi un rôle dans la régression de l'espèce.



Légende :
■ Moyens de population actuels (2013-2019)
■ Aire de présence discontinuée
+ Disparition récente

Pie-grèche à poitrine rose
Lanius minor

Margassa de pitre rose Trencu **CR**

- 0 Classé « en danger critique d'extinction » sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France, c'est le passereau le plus menacé du pays, et donc, la Pie-grèche la plus rare des espèces inscrites au PNA. Avec 1 seul couple contacté en 2019, la survie de l'espèce semble compromise sur le territoire national. Jadis commune dans une grande moitié sud et de la France (avant 1950), la régression de la Pie-grèche à poitrine rose a été extrêmement rapide. Depuis une vingtaine d'années, seuls deux secteurs de plaine viticole ponctuée de grands arbres (platanes et frênes) et de zones herbacées de l'Hérault et de l'Aude sont encore fréquentés par l'espèce.
- 0 Les raisons de cette diminution drastique restent relativement floues. S'il est certain que la modernisation de l'agriculture, par la destruction des haies et des arbres isolés, l'utilisation massive de pesticides, l'agrandissement des parcelles et la disparition des surfaces herbacées ont joué un rôle négatif, il est probable que d'autres facteurs aient influé sur la démographie de la Pie-grèche à poitrine rose.
- 0 Hivernant dans le sud de l'Afrique, elle est une des rares espèces de l'avifaune française à effectuer ses migrations par l'est de la Méditerranée. Des modifications récentes de ses zones d'hivernage (impact de l'agriculture et des sécheresses) et une mortalité importante lors de son trajet migratoire pourraient expliquer, au moins en partie, l'effondrement de la population française, et plus globalement de toute la population en marge ouest de son aire de répartition (Catalogne, France et Italie).



Légende :
■ Moyens de population actuels (2013-2019)
■ Aire de présence discontinuée
+ Disparition récente

Pie-grèche grise
Lanius excubitor

Tarnagès gris **EN**

- 0 Cette espèce était, au début du XXe siècle, répandue sur presque tout le territoire national. Un siècle plus tard, son aire de nidification s'est tellement réduite qu'elle n'est plus présente avec des effectifs notables que dans le Massif central (qui abrite aujourd'hui au moins 80% des effectifs français) et de façon beaucoup plus dispersée sur la frange nord-est du pays. En marge du bastion du Massif central, la région Occitanie accueille cette espèce en Aveyron (20-50 couples) et dans le tiers nord de la Lozère (une cinquantaine de couples en Auzac et Margeride).
- 0 Elle affectionne particulièrement les vastes prairies pâturées en fond de vallées entrecoupées de haies et bosquets dans lesquels elle construit son nid, et offre de nombreux perchoirs (arbustes isolés, piquets de clôture, lignes électriques...).
- 0 L'effondrement des populations de cette espèce en France est sans aucun doute lié à la spectaculaire régression des haies sur tout le territoire national, ainsi qu'au drainage et à la diminution de la superficie occupée par les prairies. Certains produits utilisés pour le traitement antiparasitaire du bétail privent aussi ce prédateur des gros insectes liés aux bouses du bétail (coprophages). En Occitanie, la survie de la Pie-grèche grise dépend du maintien des prairies pâturées de façon extensive.



Légende :
■ Moyens de population actuels (2013-2019)
■ Aire de présence discontinuée
+ Disparition récente

Bibliographie

- ALEPE, 2017. Caractérisation des habitats de reproduction de la Pie-Grièche méridionale *Lanius meridionalis* (Temminck, 1820) sur les Grands Causses de Lozère. Parc National des Cévennes/DREAL Occitanie. 80p.
- BUCHEL E. (LPO Alsace), 2012. Les Pies-grièches grise et à tête rousse. Plan Régional d'Actions Alsace 2012-2016. LPO Alsace/DREAL Alsace. 58p.
- Faune LR : Base de Données naturaliste en région Languedoc-Roussillon (<http://faune-lr.org/>). Consultée le 12/04/2020.
- Faune Nord Midi-Pyrénées : Base de Données naturaliste Tarn et Aveyron (www.faune-tarn-aveyron.org). Consultée en octobre 2019.
- FREMAUX S. & RAMIERE J., coord., 2012. Atlas des Oiseaux Nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi-Pyrénées, Delachaux & Niestlé. 511 p.
- GARNIER S. (LPO Auvergne & Université Lyon 1), 2017. La Pie-grièche à tête rousse *Lanius senator* dans le département de l'Allier : Populations et statut, actions de conservation. FEADER/Région Rhône-Alpes. Rapport de stage. 29p (sans annexes).
- Groupe Ornithologique du Roussillon, 2015. Suivi des populations de Pie-grièche méridionale (*Lanius meridionalis*) et de Tarier des prés (*Saxicola rubetra*) au sein du Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes. Synthèse de la première année (Etat initial 2015). PNR des Pyrénées Catalanes. 27p.
- Groupe Ornithologique du Roussillon, 2019. Suivi des populations de Pie-grièche méridionale (*Lanius meridionalis*) et de Tarier des prés (*Saxicola rubetra*) au sein du Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes. Comparaison 2015-2018. PNR des Pyrénées Catalanes. 38p.
- ISSA N. & MULLER Y., 2015. Atlas des Oiseaux de France Métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé. Paris. 1408 p.
- LEFRANC N. & ISSA N., 2013. Plan National d'Action « Pies-grièches » *Lanius sp.* 2014-2018. Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, 144p.
- LEFRANC N., 1993. Les pies-grièches d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Delachaux & Niestlé.
- LEFRANC N., 1994. Enquête National pies-grièches. LPO & Ministère de l'Environnement.
- LPO Franche-Comté, 2014. Etat des lieux et premières actions en faveur des populations de Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) en Franche-Comté. 54p.
- LPO Auvergne/DREAL Auvergne, 2014. Déclinaison régional du PNA en faveur de la Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) et de la pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*) en Auvergne 2015-2019. 88p.
- LPO Auvergne & Université Toulouse III, 2017. Pie-grièche grise *Lanius excubitor* en Haute-Loire et évolution des populations. Bilan de stage. 11p.
- LPO Aveyron, 2017. Actualisation des zonages des bastions de Pie-grièche méridionale, Pie-grièche grise et Pie-grièche à tête rousse en Aveyron. PNA pies-grièches. DREAL Occitanie/Meridionalis. 33p.
- *Meridionalis*, 2015. Liste rouge des oiseaux nicheurs du Languedoc-Roussillon. DREAL Languedoc-Roussillon.
- *Meridionalis*, 2013. Rapport d'activité de la mise en œuvre du PNA Pie-grièches en Languedoc-Roussillon. DREAL Languedoc-Roussillon. 142 p.
- *Meridionalis*, 2014. Rapport d'activité de la mise en œuvre du PNA Pie-grièches en Languedoc-Roussillon. DREAL Languedoc-Roussillon. 103 p.

- *Meridionalis*, 2015. Rapport d'activité de la mise en œuvre du PNA Pie-grièches en Languedoc-Roussillon. DREAL Languedoc-Roussillon. 115 p.
- *Meridionalis*, 2016. Rapport d'activité de la mise en œuvre du PNA Pie-grièches en Languedoc-Roussillon. DREAL Languedoc-Roussillon. 107 p.
- *Meridionalis*, 2017. Rapport d'activité de la mise en œuvre du PNA Pie-grièches en Languedoc-Roussillon. DREAL Languedoc-Roussillon. 101 p.
- *Meridionalis*, 2018. Rapport d'activité de la mise en œuvre du PNA Pie-grièches en Occitanie et Evaluation globale 2013-2018. DREAL Occitanie. 102 p.
- Servidor d'Informatio Ornitologica de Catalunya (SIOC) : *Lanius meridionalis* & *Lanius senator*. Site internet consulté en avril 2020 : <http://www.sioc.cat/>
- TRILLE M., LIOZON R. & BESNARD A., 2012. Agriculture et Biodiversité : de l'exploitation au paysage : état des lieux de la population de Pie-grièche grise en Aveyron. LPO Aveyron. 32 p.
- TRILLE M. & BESNARD A., 2013. Agriculture et biodiversité. De l'exploitation au paysage : état des lieux de la population de Pie-grièche méridionale en Aveyron. LPO Aveyron. 28 p.
- NATURE MIDI PYRENEES *et al.*, 2015. Liste rouge des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées.
- TRILLE M., 2014. Demande complémentaire aux opérateurs PNA pour la prise en compte des espèces PNA dans le programme régional FEADER 2014-2020. Les pies-grièches. LPO Aveyron. 11 p.
- UICN France / SEOF / LPO / ONCFS & MNHN, 2016. Liste Rouge des oiseaux de France métropolitaine.
- ZOLLINGER J-L., 2019. Migrations, hivernage et arrivée printanière de la Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* à la lumière des changements climatiques : qu'en retenir pour l'étude d'une population locale. *Nos Oiseaux* N°535 ; Volume 66/1.

PARTIE 2 : PIE-GRIECHE A POITRINE ROSE



Juvénile de Pie-grièche à poitrine rose issu du programme de relâcher en Catalogne sud, photographié dans les Pyrénées-Orientales (P. Pons/GOR)



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
HÉRAULT

Plan National d'Action Pies-Grièches Languedoc-Roussillon volet Pie-grièche à poitrine rose (*Lanius minor*)



Rapport d'activités 2019

LPO Hérault

Partenaires financiers :



Partenaires techniques :



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
HÉRAULT

Sommaire

Sommaire	39
Introduction	41
Suivre la dynamique de la reproduction (Action III.1)	42
1. Recherche des couples cantonnés 42	
a. <i>Matériel et méthode</i>	42
b. <i>Résultat</i>	46
c. <i>Bilan de la recherche de l'espèce en France</i>	48
2. Suivi de la reproduction 49	
a. <i>Matériel et méthode</i>	49
b. <i>Résultats & discussion</i>	49
3. Dynamique de la population 49	
Identification des paramètres de l'habitat (action III.3)	51
1. Cartographie des habitats de nidification 51	
a. <i>Matériel et méthode</i>	51
b. <i>Résultats</i>	51
Facteurs limitants	53
Météo 53	
Veille environnementale	53
1. Destruction Haie et arbres à Lespignan 53	
2. Déviation Villeveyrac 54	
3. Projet Photovoltaïque Villeveyrac 56	
4. Mesures compensatoires extension d'Oïkos 56	
Communication (Action VI.1 et VI.2)	57
Collaboration internationale (Action VI.2)	57
Conclusion.....	58
Annexe 1 : Détails de la reproduction 2019 59	
Annexe 2 : communiqué de presse LPO Hérault Disparition de la PGPR 60	

Participants

Coordination technique régionale et rédaction du rapport : Denis Rey (salarié LPO Hérault)

Coordination financière : LPO Aude

Prospection & suivi des populations

➤ Hérault

LPO Hérault : 1 salarié Denis Rey, 3 stagiaires (Remy Ganna, Ronan Marie et Simon Anduran), un service civique volontaire (Pierre-baptiste Machaud),

SMDA : 1 salarié, Rémi Belleza.

➤ Aude

Dominique Clément et Sandy Garandeau (salariés Aude Nature).

Les abréviations utilisées

- BPA : Basse Plaine de l'Aude
- COGard : Centre Ornithologique du Gard
- DOCOB : Document d'Objectif
- DREAL : Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement
- LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux
- LR : Languedoc-Roussillon
- MAEc : Mesures Agro-Environnementales climatiques
- PAE : Plan Agro-environnemental
- PG : Pie-grièche
- PGPR : Pie-grièche à poitrine rose (*Lanius minor*)
- PNA : Plan National d'Action
- SOM : Sud-Ouest Montpelliérain.
- SMDA: Syndicat Mixte du Delta de l'Aude
- ZPS : Zone de Protection Spéciale

Introduction

Passereau migrateur de taille moyenne, la Pie-grièche à poitrine rose (*Lanius minor*) a subi un effondrement considérable de ses effectifs nicheurs depuis le début du XX^e siècle dans l'ouest de l'Europe (Tucker & Heath, 1994 ; Lefranc, 1999 ; Lefranc and Worfolk 1997 ; Isenmann and Debout 2000 ; Giralt and Valera 2007), voire une disparition dans de nombreux pays (Lefranc and Worfolk 1997). En l'espace de 50 ans, la population mondiale est passée de 6,1 millions à 1,5 million d'individus (Herremans, 1998).

Avec comme bastion, la Russie, la Roumanie et la Turquie, les populations d'Europe de l'Est semblent rester importantes (avec un effectif estimé entre 600 000 à 1 500 000 couples). Cependant, elles subissent aussi un déclin constant (Harris & Franklin, 2000 ; Birdlife international 2000, 2004). En Europe de l'Ouest, marge occidentale d'aire de répartition de cette espèce, les populations nicheuses sont essentiellement concentrées en Italie (95 % des nicheurs) avec ici encore une tendance très nette à la baisse des populations (27 % de diminution entre 2000 et 2014, Edigio Fulco, comm.pers).

En France, alors que cette espèce se reproduisait dans presque toutes les régions au début du XX^e siècle (hormis la Bretagne, la Normandie, l'Aquitaine et la Corse), aujourd'hui, seuls les départements de l'Hérault et de l'Aude voire le Var sont susceptibles d'accueillir les dernières populations nicheuses significatives (Rocamora & Yeatman-Berthelot, 1999 ; Donck & Bara, 2001 ; MNHN, 2003-2006).

Malgré sa rareté française, cette espèce reste cependant mal connue (Lefranc, 1999), notamment concernant ses affinités écologiques précises et les facteurs locaux et extra-locaux contraignant la dynamique de population. Les facteurs de disparition de l'espèce sont multiples (intensification des pratiques agricoles et utilisation des pesticides, disparition des habitats favorables sur les sites de reproduction, atlantisation du climat, braconnage le long des voies migratoires, disparition des habitats d'hivernage, etc.) et semblent intervenir à une échelle qui dépasse largement les populations ouest-européennes.

Dès les années 90, cette espèce a fait l'objet d'un suivi en Languedoc-Roussillon. Depuis respectivement 1994 et 2006, la LPO Aude et la LPO Hérault assurent le suivi annuel des populations nicheuses de l'espèce et l'évaluation des paramètres démographiques dans leur département respectif. Pour la Basse Plaine de l'Aude, avec un appui d'Aude Nature (depuis 2008) et du SMDA animateur du site Natura 2000 de la Basse-plaine de l'Aude. Dans le Gard, le COGard réalise une prospection de veille sur les sites de présence historique. La LPO Hérault assure la coordination nationale des recensements de l'espèce, sous la tutelle de la DREAL-LR depuis 2008.

Du fait de restrictions budgétaires, il a été décidé, depuis 2014 d'axer l'essentiel du travail sur la prospection et le suivi de cette population. Ce présent rapport synthétise les résultats obtenus en 2019 dans le cadre du Plan National d'Actions Pie-Grièche.

Suivre la dynamique de la reproduction (Action III.1)

1. Recherche des couples cantonnés

a. Matériel et méthode

Le protocole de prospection utilisé dans le cadre de ce suivi est identique à celui utilisé lors des prospections réalisées dans le cadre du Plan National d'Action Pies-grièches, volet Pie-grièche à poitrine rose (PGPR) depuis 2008. Ce protocole validé dans le Plan Régional d'actions en 2009 et reconduit tous les ans depuis a été optimisé en 2015. Le travail de prospection a ainsi été stratifié et défini en 3 niveaux de priorité dans les secteurs de prospection identifiés (Cf. figure 1 et 2).

De début-mai à début juillet, le travail de prospection a pour but de localiser les individus de l'espèce, d'identifier les couples cantonnés dans le temps et l'espace et de cartographier la position du site de nidification.

Ces recherches ont été réalisées par des stagiaires et des salariés de l'association, à vue (jumelles & longue-vue) et à l'ouïe. Chaque observation d'un nouvel individu ou couple est rapportée au coordinateur technique.

Le suivi s'opère préférentiellement en début de journée, en accordant une attention particulière aux cimes des arbres et arbustes dénudés, aux piquets de vignes ou tous types de support souvent utilisés comme perchoir par les Pies-grièches. La méthodologie consiste à "inspecter" systématiquement "aux jumelles et à l'ouïe" les arbres de haut jet potentiellement favorables (*Platanus sp.*, *Quercus sp.*, *Populus sp.*, *Fraxinus sp...*), qu'ils soient en alignements ou isolés et au sein des secteurs historiques de présence de l'espèce. Le suivi est basé sur des sessions d'observations de 15 à 20 min par points d'observations en l'absence de contacts. Si un contact est opéré, le suivi est augmenté du temps nécessaire pour différencier les individus et évaluer le cantonnement d'un couple.

Ce travail de prospection est ciblé sur les points de vue définis dans le cadre du Plan National d'Action pour un total de 94 points sur le SOM et 87 points en BPA (Cf. figure 1 et 2)

- ✓ **De début-mai à mi-juin** pendant la période d'installation et le début de la reproduction, les prospections sont ciblées sur :
 - En premier lieu sur les secteurs dits "prioritaires" correspondants aux derniers sites de nidification recensés depuis 2008. **Chaque secteur de prospection prioritaire a été prospecté 2 fois par semaine** soit environ 12 fois durant la durée du suivi (4 jours par semaine sur le SOM et en BPA).

- Les secteurs de prospection agrandie correspondants aux données historiques depuis 1988 sur les sites les plus fréquentés (cf. annexe 1). Ces sites ont fait l'objet **d'une prospection à raison de un jour par semaine sur la ZPS**, soit 6 fois pendant la période de recherche des individus.
 - Les secteurs de prospection "historiques" qui comptabilisent tous les sites avec une donnée de reproduction depuis 1988. **Ces secteurs ont été suivis 1 fois toutes les deux semaines pour un total de 3 passages à cette période.**
- ✓ **De mi-juin à fin juillet**, pendant la période de couvain, d'élevage et d'envol des jeunes
- Les secteurs de prospection prioritaires n'ont été prospectés **qu'une fois par semaine soit 6 passages supplémentaires de prospection sur les sites prioritaires**. Les secteurs de prospection agrandie et historiques (post 1988) ont également été prospectés **une fois toutes les deux semaines, soit 3 passages supplémentaires sur ces sites**.
 - Au vu des faibles effectifs départementaux, **4 jours de prospection supplémentaires** sont assignés à la recherche de l'espèce dans des secteurs favorables à proximité des sites de présence connus de l'espèce.

Au total, ce sont donc 18 passages qui ont été réalisés sur les sites de prospection prioritaires, 13 passages sur les secteurs de prospection agrandie et historique et 4 passages sur des secteurs adjacents favorables à la présence de l'espèce (voir figure 1).

Aucune prospection coordonnée n'a été organisée en 2019 au vu de l'absence de contacts sur le site de la Basse-plaine de l'Aude depuis 2018.

L'ensemble des actions développées lors de ce suivi a respecté le bon déroulement des processus de vie de l'espèce, en **commençant par éviter une présence à proximité immédiate des nids (< 20 mètres)** ou toutes actions inutiles directement ou indirectement dérangeantes. Le dérangement étant à proscrire, **il a été demandé à chaque observateur de s'assurer de ce fait auprès des utilisateurs du milieu par une sensibilisation adéquate le cas échéant.**



Légende

-  Points observations
-  Limite ZPS
-  Secteur prospection prioritaire
-  Secteur de prospection agrandi
-  Secteur historique

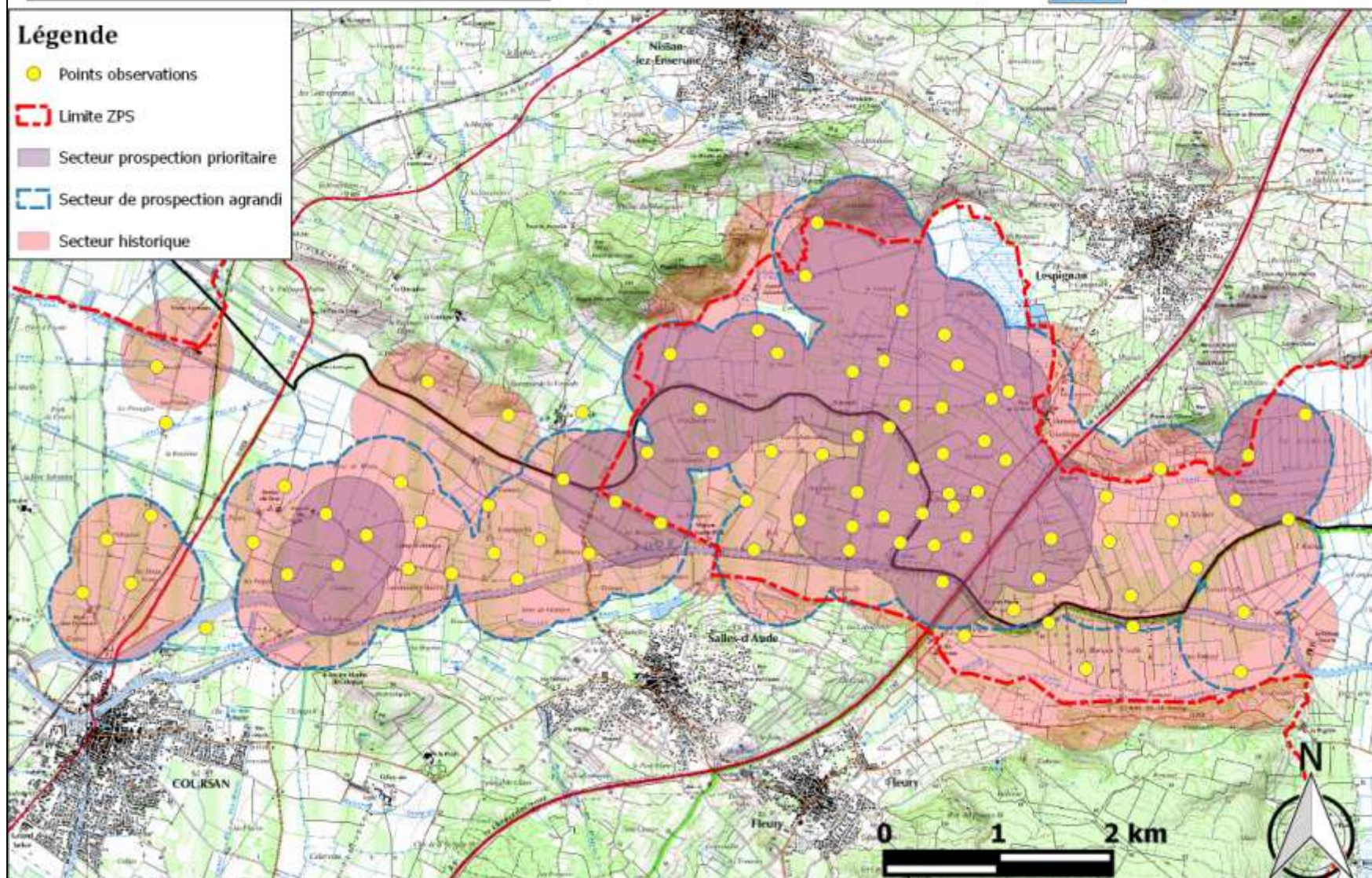


Figure 1: Secteurs de prospections au sein de la BPA

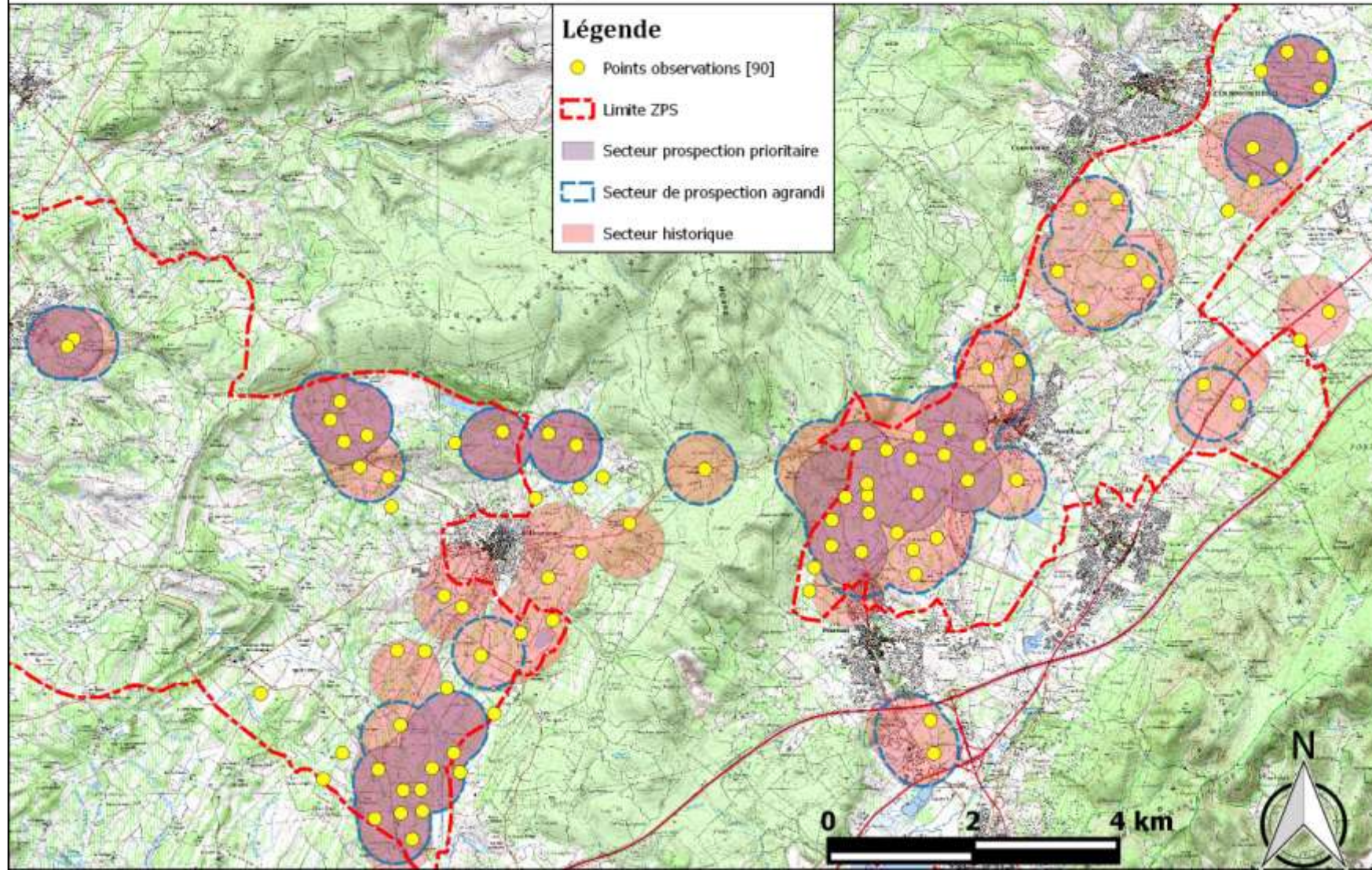


Figure 2: secteurs de prospection SOM

b. Résultat

La pression d'observation réalisée durant la période de mai à août a été de :

- ✉ 108 demi-journées pour le SOM, sur une superficie de 135 km². 3 prospecteurs ont été mobilisés sur ce secteur (Pierre Baptiste Machaux, Remy Ganna et Denis Rey).
- ✉ 112 demi-journées en Basse Plaine de l'Aude, sur une superficie de 54 km². Trois à quatre prospecteurs ont été mobilisés hors journée de prospection coordonnée (Ronan marie, Simon Anduran, Dominique Clément et Sandy Garandeau).

Résultats des prospections

La première observation de Pie-grièche à poitrine rose dans le département a été réalisée très tardivement le 25 mai par André Fonteneau (Donnée Faune-LR) au lieu-dit Les Pinels au sein de la ZPS Plaine de Fabrègues-Poussan, sur la commune de Poussan le long de la RD2E5. Il a fallu attendre presque une semaine supplémentaire afin d'avoir une deuxième observation de l'oiseau sur le même secteur avec une première observation du couple le 31 mai et des comportements nuptiaux avec une découverte du nid le 3 juin.

Dans le SOM, c'est donc 1 seul **couple cantonné et nicheur** qui a été identifié et suivi en 2019 sur le site historique de la RD2E5 (cf.

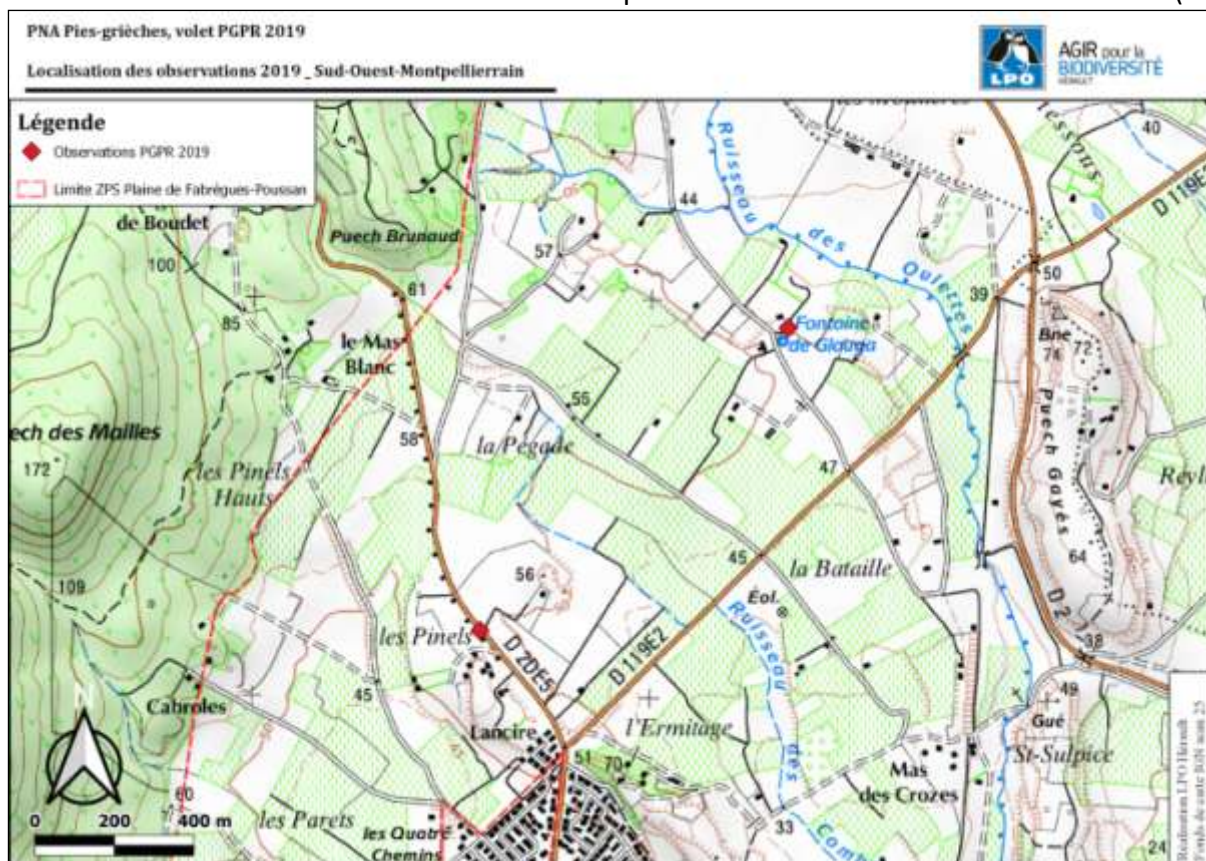


Figure 3 et 4). La dernière observation de l'espèce dans le département et en France d'après les données en notre possession concerne certainement le mâle de ce couple au niveau du Lieu-Dit "La fontaine de Glauga" le 4 juillet 2019.

Malgré une pression de prospection identique aux années précédentes, aucune observation de l'espèce n'a pu être réalisée en Basse-Plaine de l'Aude (BPA) et aucun individu surnuméraire n'a été contacté en 2019 sur l'ensemble des sites connus de l'espèce.

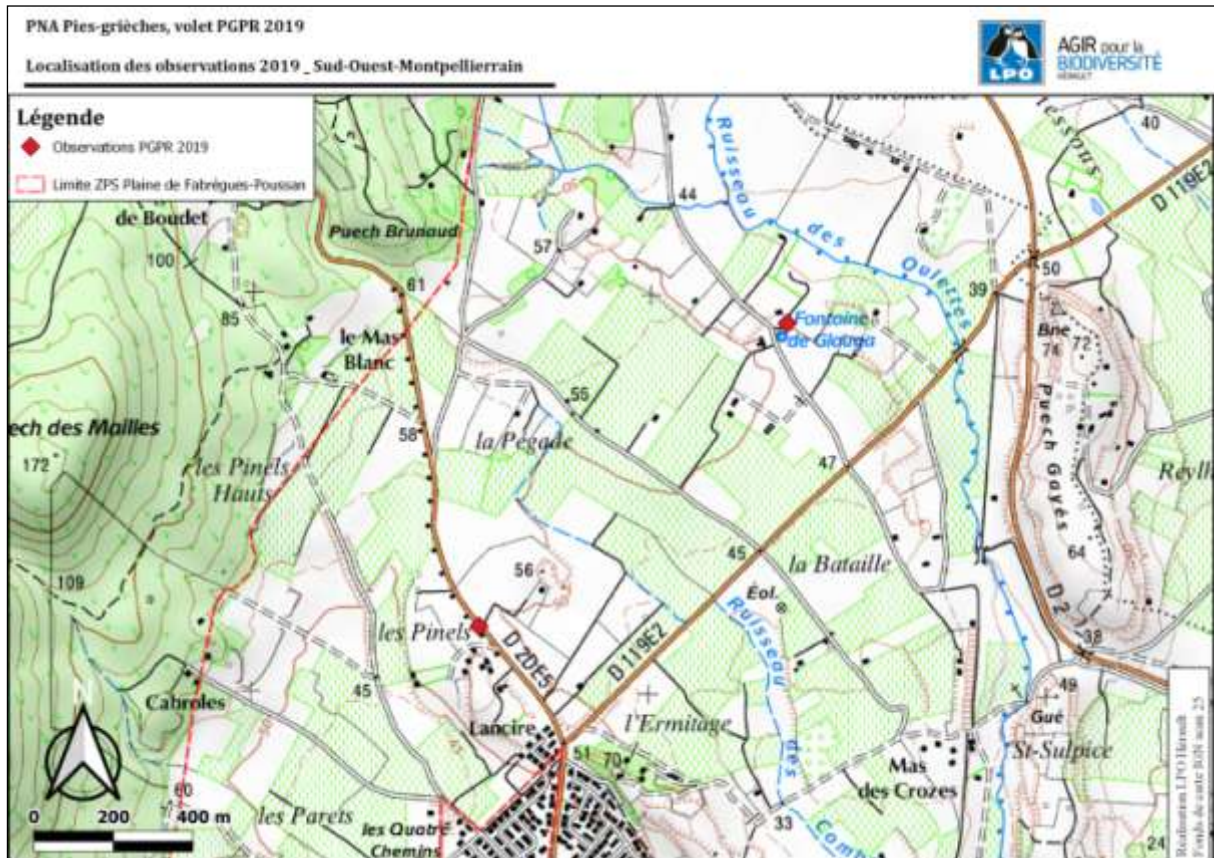


Figure 3 : Localisation des observations de PGPR sur le SOM

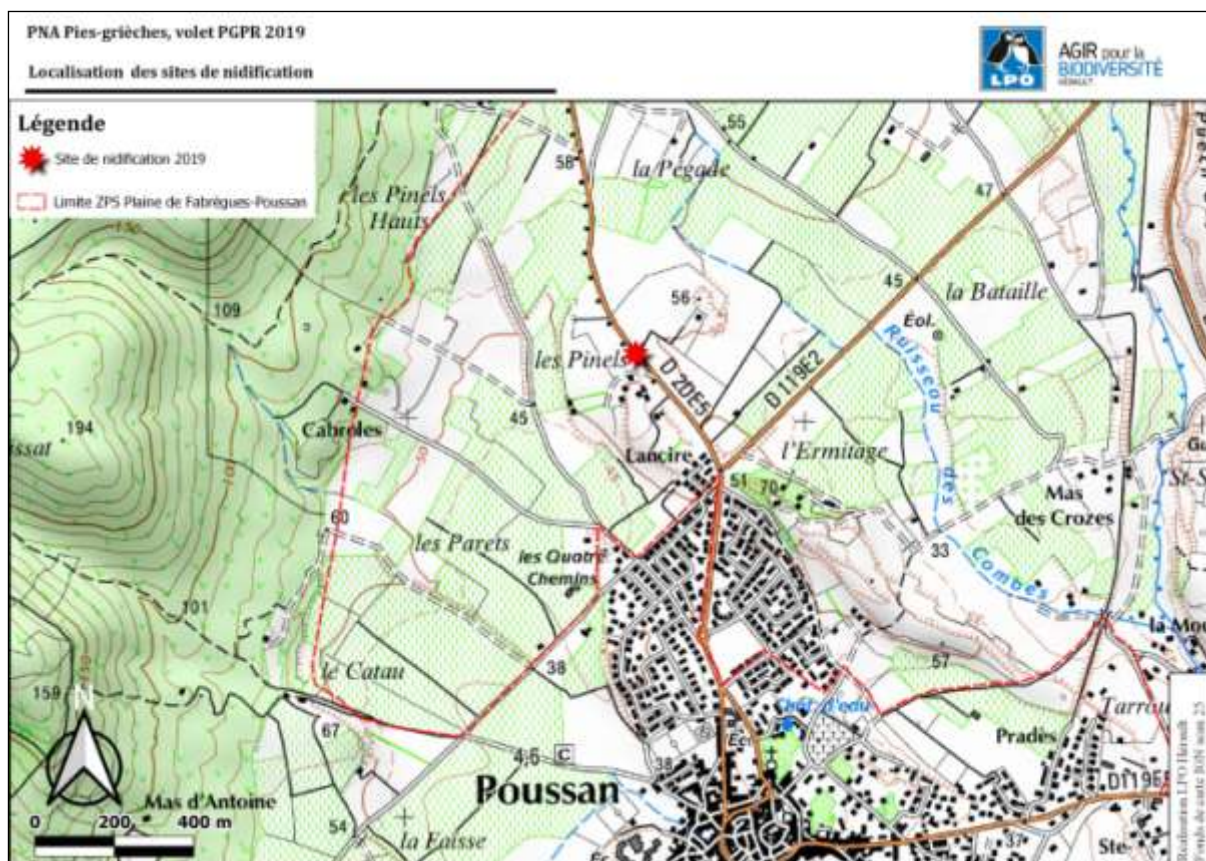


Figure 4 : Localisation des couples cantonnés et nicheurs sur le SOM

Comme depuis 2016, nous avons élargi sur quelques jours les secteurs de prospections au-delà des limites connues de présence de l'espèce et dans des secteurs vraisemblablement favorables (plaine viticole avec alignement d'arbres de hauts jet et présence de surfaces enherbées). Ainsi, le secteur de Campagnan, l'ensemble des sites favorables de la ZPS Plaine de Fabrègues-Poussan et un secteur élargi en BPA ont fait l'objet de prospections supplémentaires dans la mesure où ces dernières n'impactaient pas le protocole initial. Aucun contact avec une PGPR n'a pu être établi lors de ces prospections supplémentaires.

Données ponctuelles remarquables sans indice de reproduction en France en 2019

Deux données de l'espèce ont pu être collectées sur la Base De Données en ligne Faune-France

- ✓ La première le 26 mai 2019 au lieu-dit "Plan de la garde" sur la commune de La Garde dans le Var, observation d'un individu adulte, vraisemblablement en halte migratoire. Possiblement un des individus du couple de Poussan.
- ✓ La seconde, datée du 8 août, est issue d'une analyse de pelotes venant d'un Grand-Duc. Pelote prélevée au col de la Crouzette sur la commune de Narbonne à 4 kilomètres des sites de reproduction historique de la BPA et qui révélerait la présence d'un humérus de Pie-grièche à poitrine rose.
- ✓ L'espèce a également été notée à Ouessant en décembre 2019, mais la donnée n'a pas été validée.

c. Bilan de la recherche de l'espèce en France

Dans la lignée de ces 4 dernières années, l'année 2019 est peut-être la dernière année de reproduction de l'espèce en France avec un seul et unique couple nicheur (sans succès) détecté et donc seulement 2 individus observés en France. La chute des effectifs de l'espèce en France se poursuit toujours inexorablement.

Il apparaît peu probable que cette diminution soit le fruit d'une sous-détection, notamment du fait que la pression d'observation a été très importante encore cette année et que d'autres secteurs "à priori" favorables ont été prospectés. La disparition de l'espèce en BPA était pressentie depuis 2018 et l'absence de couples nicheurs pour la première fois depuis que le suivi de l'espèce a été mis en place sur ce site, mais cette année, aucune observation n'y a été réalisée alors que 3 mâles avaient été contactés en 2018.

L'absence d'individus surnuméraires est également un signe de la dynamique de cette population française et de la prochaine disparition de l'espèce en France.

En 2019, l'ensemble des observations protocolées dans le cadre du PNA ont été réalisées au sein de ZPS Plaine de Fabrègues-Poussan (FR9112020).

2. Suivi de la reproduction

a. Matériel et méthode

De la même manière que pour le travail de prospection, ce suivi a été essentiellement réalisé par observation à distance (jumelles & longues vues) des couples reproducteurs localisés. Lors de ces suivis, une attention particulière a été donnée au maintien de la tranquillité du couple, afin d'éviter d'impacter le comportement des oiseaux par une pression d'observation trop forte. Ce suivi a été effectué le matin, trois fois par semaine et par couple, entre la fin mai et la fin du mois de juillet, par sessions de 15 à 30 minutes ; pour un total de 22 jours supplémentaires. Notons que ce suivi commence lorsqu'un seul individu est observé cantonné sur un potentiel site de reproduction.

b. Résultats & discussion

Un suivi régulier du seul couple nicheur a été réalisé sur le site de Poussan en 2019. Pour cela, un minimum de 30 heures y a été consacré. La reproduction s'est bien déroulée jusqu'au 2 juillet dans la matinée où les deux adultes ravitaillaient encore la couvée. Lors d'un deuxième passage en fin d'après-midi, seul le mâle a été contacté autour du nid. Ce dernier émettait des cris de manière sporadique, mais ne s'est pas intéressé au contenu du nid et n'a pas effectué un seul nourrissage durant l'heure d'observation entre 18h et 19h. Aucune observation n'a été réalisée sur le site de nidification le 3 juillet et le 4, un mâle a été contacté sur le lieu-dit de la fontaine de Glauga à près d'un kilomètre du site de nidification. D'après les observations réalisées, il est très fortement probable que ce mâle soit celui du couple de la RD2E5. Aucune observation de l'espèce n'a été réalisée après cette date malgré des passages journaliers sur tous les sites connus.

Ainsi les premières manifestations de parade et de cantonnement sur l'arbre de nidification ont été observées le 3 juin, la première observation du nid a été réalisée le 10 juin, la date d'éclosion est estimée au 28 juin et la date d'échec au 2 Juillet en soirée. La disparition de la femelle reste à ce jour inexplicée (prédation, collision avec un véhicule ? etc.) et est vraisemblablement la cause de l'échec de cette reproduction. À noter que le mâle n'a, semble'il, même pas essayé de prendre à sa charge l'alimentation de la couvée.

3. Dynamique de la population

Les données récoltées depuis 2007 (début de la mise en place du programme régional en Languedoc-Roussillon) sur les paramètres de la reproduction (Cf. Figure 6) permettent d'évaluer la dynamique de la population.

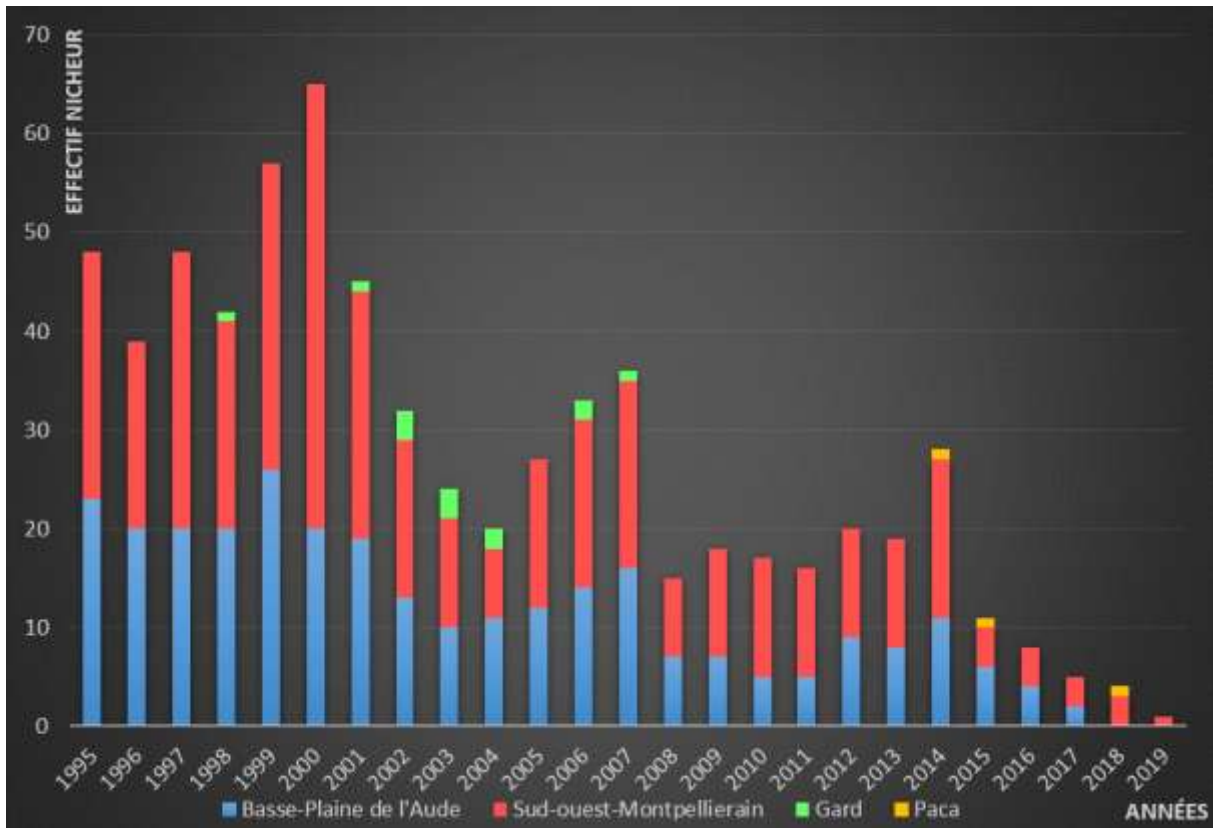


Figure 5 : Évolution des effectifs nicheurs de PGPR en France depuis 1995

Avec un seul couple reproducteur avec échec en 2019, la productivité de l'espèce est donc nulle cette année.

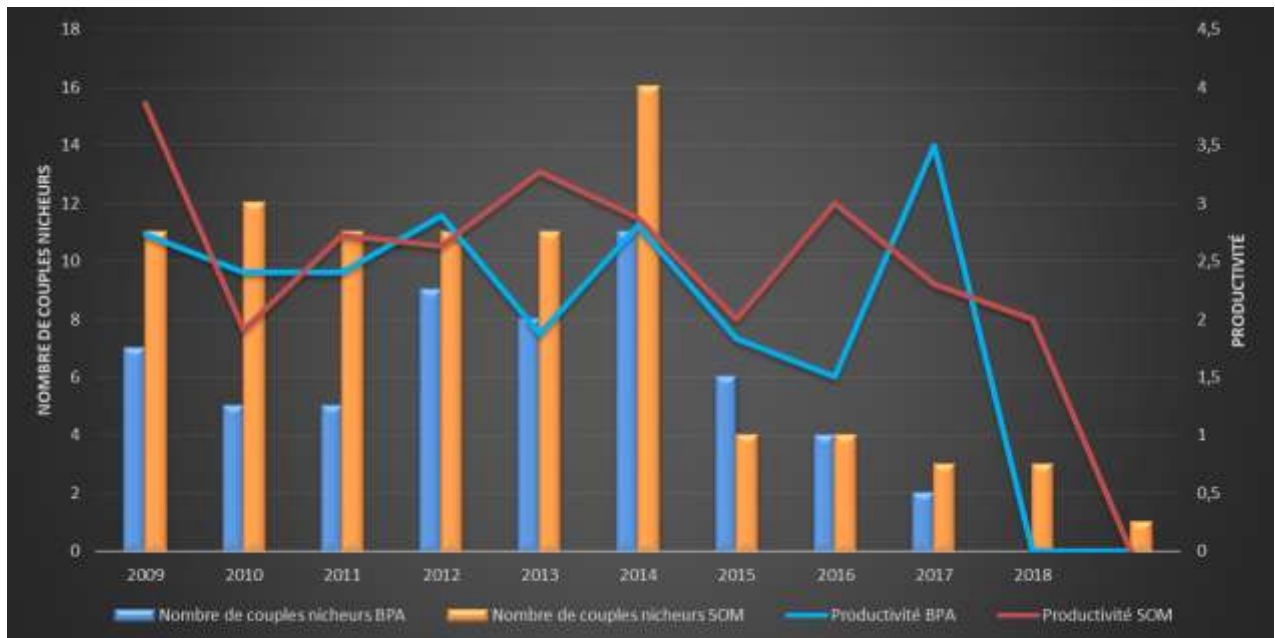


Figure 6 : Évolution depuis 2009, du nombre de couples nicheurs et de la productivité sur les noyaux du SOM et de la BPA (la PACA n'est pas inscrite dans ce schéma du fait du caractère ponctuel de la nidification dans ce secteur).

Le constat de l'évolution des effectifs est sans appel avec une chute des effectifs nicheurs qui continue en 2019 et une productivité nulle qui annonce la fin de la reproduction de cette espèce en France certainement dès 2020.

Identification des paramètres de l'habitat (action III.3)

Comme chaque année depuis 2008, les paramètres principaux de l'habitat des couples nicheurs sont relevés.

1. Cartographie des habitats de nidification

Dans cette partie, l'habitat de chaque site de nidification est étudié afin d'apporter de nouveaux éléments de compréhension des principales composantes paysagères utilisées par l'espèce.

a. Matériel et méthode

Initiée en 2008, sur la base de deux protocoles similaires, cette étude fut uniformisée en 2009 entre les 2 noyaux (BPA & SOM) par un protocole commun. Pour caractériser les sites de nidification, un périmètre de 150 mètres de rayon centré sur le nid est cartographié, permettant ainsi la mise en valeur des composantes paysagères principales de ces sites.

Cette cartographie est réalisée par la LPO Hérault sur les deux noyaux de reproduction héraultais et audois. La technique employée consiste à cartographier par Système d'Information Géographique (SIG) les principales unités paysagères sur la base de relevés de terrain.

b. Résultats

Le seul couple qui s'est reproduit en 2019 a occupé un platane assez petit (moins de 15 mètres) et décharné avec un houppier peu dense en comparaison aux arbres disponibles. En effet, le nid était facilement observable depuis le bord de la route.

Le cœur du domaine vital de ce couple (150 mètres autour du nid) contient plus de 70% de surfaces herbacées réparties entre la friche arbustive et la prairie (Cf. figure 7 et 8 ci-dessous). Une grande partie de ce domaine vital était déjà utilisé en 2018 par un couple qui avait mené 4 jeunes à l'envol. Comme en 2018, les observations du comportement de chasse ont permis de voir que les individus utilisaient préférentiellement les bordures herbacées des parcelles, notamment en maraîchage

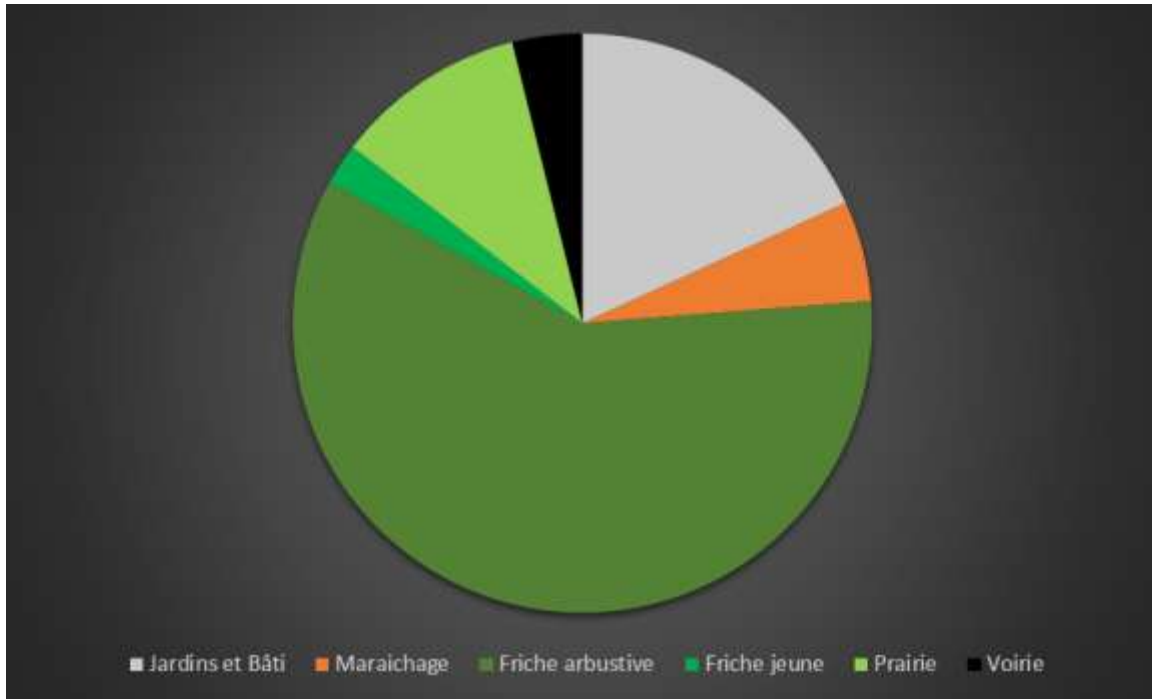


Figure 7: Détail des couverts au sein du domaine vital du couple de Poussan en 2019

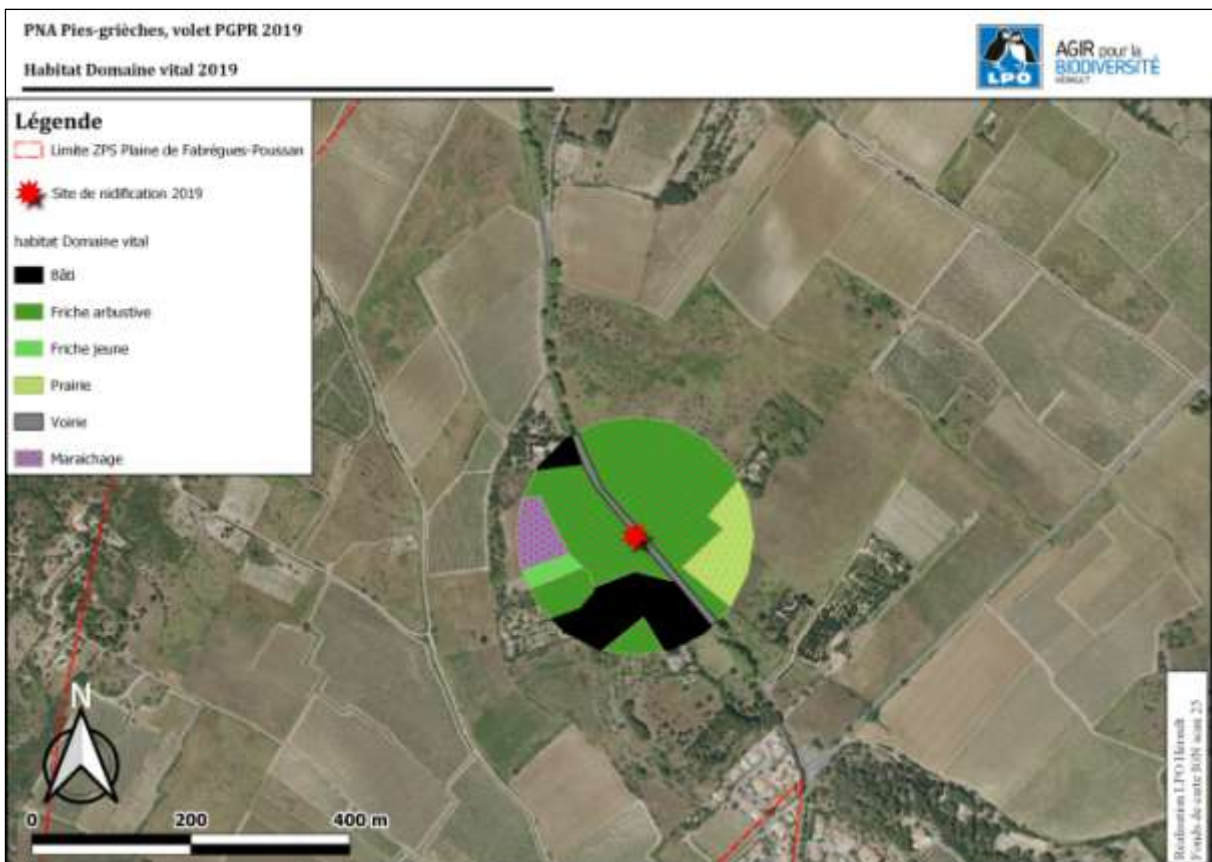


Figure 8 : Détail domaine vital couple SOM_B1

Facteurs limitants

Météo

Les précédentes études menées dans le cadre du PNA Pies-grièches ont pu démontrer l'importance des conditions météorologiques dans la réussite ou l'échec de la reproduction de cette espèce, avec notamment une corrélation négative forte entre les épisodes pluvieux et le succès de reproduction et dans une moindre mesure, les épisodes de fort vent ont par le passé provoqué des chutes de nids.

Le 2 et le 3 juillet 2019, la station météo de Mèze a enregistré des pics de chaleur à près de 35°C, mais aussi des épisodes orageux avec 3 et 4 mm de pluie sur 2 jours et des vents entre 15 et 20 km/h.

Il semble peu probable que ces conditions météo soient à l'origine de l'échec de la reproduction puisqu'il semble que c'est la disparition subite de la femelle qui soit à l'origine de cet échec.

Conservation de l'habitat (III.5)

Dans le cadre de la conservation des arbres de nidification de l'espèce sur les bords de route, la LPO Hérault a pris contact avec la métropole de Montpellier, qui depuis la loi de 2017 a récupéré les compétences de gestion des routes et des bords de routes départementales sur son territoire. Soit ici, une grande partie de la ZPS Plaine de Fabrègues-Poussan incluant notamment la commune de Cournonsec, Cournonterral et Fabrègues parties intégrantes des sites historiques de reproduction de la PGPR.

Dans ce cadre, il a été entendu avec la métropole de signer une charte de gestion des arbres de bord de route, sites historiques de nidification de la PGPR (tous les arbres dans un rayon de 150m des arbres historiques de nidification). Cette charte serait basée sur les mêmes principes de conservation, concertation et compensation que la charte passée en 2010 avec le département de l'Hérault. La définition exacte et la mise en œuvre de cette charte devrait intervenir en 2020.

Veille environnementale

1. Destruction de haies et arbres à Lespignan

En 2018, les DDTM de l'Aude et de l'Hérault avait envoyé un courrier à tous les agriculteurs de la Basse-Plaine de l'Aude et au sein des sites à Pies-grièches à poitrine rose du secteur afin de les informer de la nécessité de préserver les haies et les arbres au sein des cultures qu'ils déclaraient à la PAC et de l'intérêt de ces éléments pour la biodiversité du site.

Le 28 octobre 2019, les agents de la Domitienne ont effectué un constat de destruction volontaire de haies et d'arbres isolés dans un secteur de reproduction historique de la PGPR sur la commune de Lespignan. Dans le cadre de la procédure qui avait été convenu avec les services de l'état, la DDTM34 s'est rendue sur place pour un contrôle au titre de la PAC et a pu constater la destruction avérée des arbres et de la haie de cette exploitation. L'ONCFS ne s'est pas saisi du dossier coté Hérault et seule la démarche de conditionnalité PAC a été engagée sur ce site. À ce titre, l'agriculteur devrait être impacté par un pourcentage de baisse de ses aides PAC liées à ces parcelles.



Figure 9 : haie et arbres isolés abattus sur la plaine de Lespignan

2. Déviation Villeveyrac

Au titre des mesures compensatoires liées à la mise en place de la déviation de Villeveyrac, le Conseil Général de l'Hérault a acquis entre 2013 et 2014 6 ha. Une parcelle d'un ha est localisée sur un site de nidification actuel à savoir le lieu-dit Saint-Hilaire (Villeveyrac), tandis que les 5 ha supplémentaires sont situés en partie sur un site historique inoccupé depuis 2010 par l'espèce, sur le lieu-dit de l'Olivet (Villeveyrac).

La LPO Hérault a rédigé le plan de gestion en janvier 2016 et suit l'évolution des habitats et de l'éventuelle reconquête du site par l'espèce.

Aucune observation de PGPR n'a été réalisée sur les 2 sites de Villeveyrac en 2019, contrairement à 2018 où l'espèce avait niché à proximité de la parcelle de 1 ha au sud de Villeveyrac le long de la route de Mèze.

Les habitats semblent favorables à une recolonisation des Pies-grièches en attendant que les arbres soient assez matures pour offrir des conditions potentielles de nidification à la PGPR, cependant la végétation herbacée était trop haute au mois de mai pour permettre une chasse facilitée pour un éventuel couple de PGPR. Nous sommes toujours en discussion avec

le CD 34 afin d'adapter l'entretien pour opérer une gestion différenciée des hauteurs de végétation sur ces parcelles.

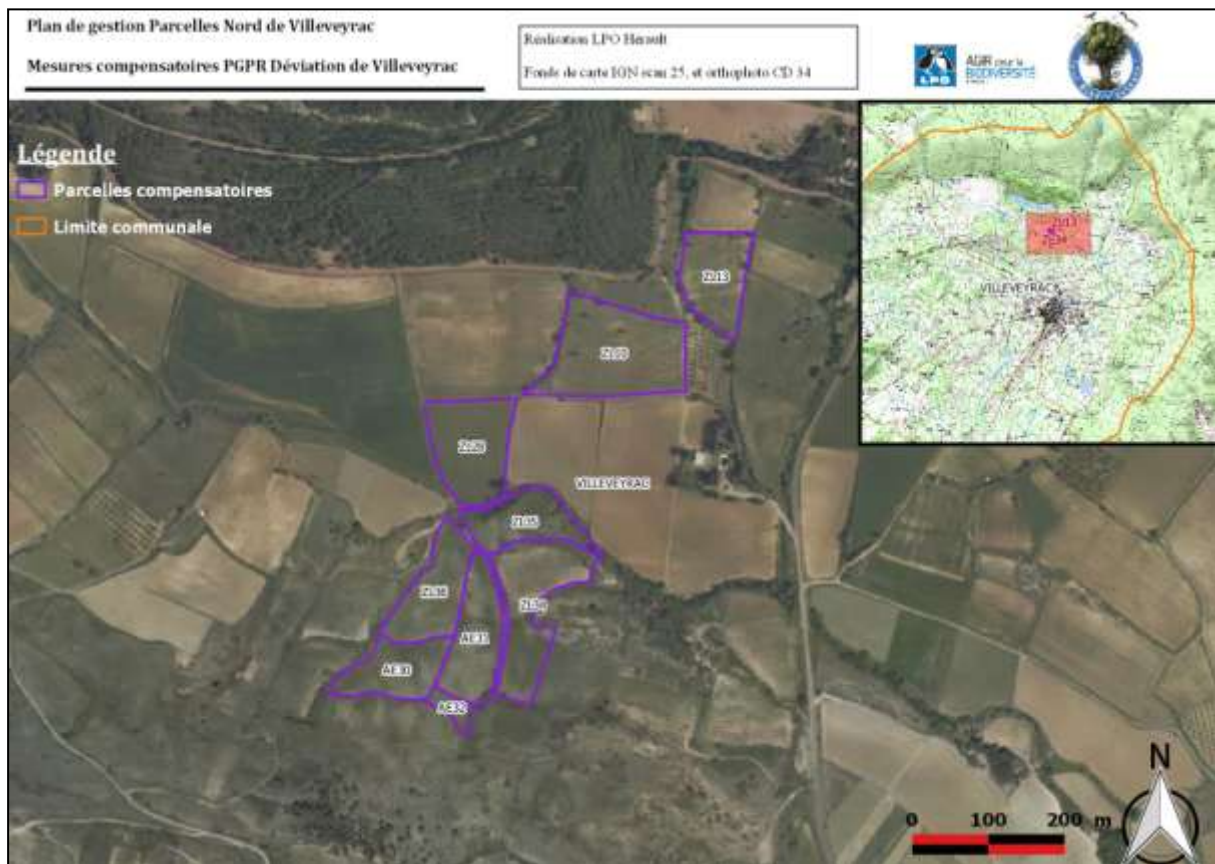


Figure 10 : Parcelles compensatoires de l'Olivet



Figure 11 : Parcelles compensatoires du Mas d'Ondrat

3. *Projet Photovoltaïque Villeveyrac*

La LPO Hérault a été sollicitée par le Bureau d'étude Naturalia en charge d'une étude d'impact pour un projet photovoltaïque sur le lieu-dit Roquemale sur la commune de Villeveyrac afin de connaître les enjeux du site. Nous avons donc transmis les informations sur les enjeux comprenant un site historique de nidification de la Pie-grièche à poitrine rose en plus d'autres enjeux concernant la Pie-grièche à tête rousse et méridionale. Une attention particulière à la suite de ce projet sera donnée sur ce secteur par la LPO Hérault.

4. *Mesures compensatoires extension d'Oïkos*

Dans le cadre de l'agrandissement du centre de stockage de déchets d'Oïkos (création d'un second casier pour l'enfouissement des déchets), près de 30 ha de mesures compensatoires devaient être mises en place en faveur de la Pie-grièche à poitrine rose, de la Diane et de certains reptiles et amphibiens impactés par le projet. La LPO Hérault a été sollicitée à de nombreuses reprises afin d'évaluer la potentialité de réussite des opérations de compensation sur divers sites proposés. Au final, sur les 30 hectares de compensations et après diverses hésitations sur le choix du site de compensation de la part du maître d'œuvre, 20 hectares vont être compensés sur le site de La Reille au sein de la commune de Montbazin dans un secteur de présence de l'Outarde canepetière et à proximité de sites de nidification historique de l'espèce. Les 10 hectares restants devraient être compensés autour du site d'Oïkos par acquisition foncière et conventionnement avec des viticulteurs. Biotope a

réalisé le plan de gestion en fin d'année 2019 tandis que les opérations de conventionnement et de travaux de mise en place des mesures de gestion devraient commencer en 2020 en même temps que la mise en place du second casier sur le site de stockage.

Communication (Action VI.1 et VI.2)

Au vu de la disparition imminente de l'espèce en France, nous avons décidé de profiter de la présence d'un dernier couple nicheur en France pour lancer une campagne de communication auprès du grand-public sur la disparition de l'espèce. Pour cela et afin d'illustrer d'éventuels reportages vidéo, nous avons organisé des prises de vue vidéo du dernier couple. Ces prises ont été réalisées à partir d'un affût à plus de 50 mètres du nid. Un petit clip vidéo d'une dizaine de secondes a pu être produit avant que les individus disparaissent suite à l'échec de la reproduction.

Suite à la disparition du couple, un dossier de presse et un communiqué de presse (Cf. annexe 2) ont donc été réalisés et transmis à la presse locale et nationale en juillet 2019.

Ainsi, près d'une vingtaine d'articles de presse locale et nationale ont été édités sur le sujet (Midi-Libre local et régional, 20 minutes, BFM, Actu.fr, femme actuelle, France-bleu, La Dépêche, La Provence, L'est éclair, Libération, Orange, ouest France, RTL, Yahoo, etc.), 2 interventions radio (RPH et France-Inter) et 1 reportage télévisuel (France 3 Occitanie et national) ont permis de communiquer sur la disparition de cette espèce.

Collaboration internationale (Action VI.2)

Dans le cadre de la mise en place d'un projet de conservation européen de l'espèce dont le principe a été validé au dernier comité de pilotage, l'année 2019 a permis d'avancer en parallèle sur plusieurs aspects de ce projet et notamment de poser les bases de la mise en œuvre d'un colloque international pour la conservation de la Pie-grièche à poitrine rose en 2020.

Dans ce cette optique, un projet de colloque avec pour thème "L'avenir de la PGPR en Europe de l'Ouest" a été développé en 2019. Le projet de colloque a pour but de faire un point sur la conservation de l'espèce en Europe, mais aussi en Afrique et dans les pays le long du trajet migratoire, puis à l'issue de ce colloque de réunir des partenaires techniques autour d'une table afin de poser les bases d'un programme de conservation européen de l'espèce. Initialement, il était prévu de profiter de la caisse de résonance et des possibilités pratiques du congrès IUCN à Marseille en juin 2020 pour organiser le colloque sur la même période à Montpellier. Pour cela des contacts ont été pris avec différents spécialistes et intervenants connus sur l'espèce et il s'avère qu'à cette période, une majorité des spécialistes pouvant réaliser des interventions à ce colloque sera en pleine période de terrain. Il a donc été décidé de repousser la mise en œuvre de ce colloque à l'Automne 2020.

Pour la mise en place de ce colloque, une collaboration et une coconstruction ont été mises en place avec les partenaires catalans de l'association TRENCA à partir de fin 2019.

Conclusion

Avec un dernier couple qui a échoué dans sa reproduction en 2019 et aucune donnée d'individu surnuméraire, il est peu probable de revoir un couple nicheur en France en 2020. Même la population espagnole qui connaissait une augmentation régulière de ces effectifs nicheurs depuis le début du programme de réintroduction a vu sa population incapable de se reproduire en 2018 et un seul couple réussir sa reproduction en 2019 sur un site visiblement sub-optimal. À ce stade, il apparaît illusoire de pouvoir espérer que l'espèce se maintienne en France dans un avenir proche, c'est pourquoi la tenue d'un colloque international sur la conservation de l'espèce devrait permettre de faire un état des lieux, mais surtout de pouvoir donner une impulsion à un projet européen qui devrait avoir pour objectif d'enrayer la probable diminution de la population mondiale de cette espèce afin de préserver les derniers noyaux de population dans l'ouest de l'Europe (Italie) pour que dans un avenir que nous ne connaissons certainement pas nous puissions envisager un retour éventuel de l'espèce en France.

Annexe 1 : Détails de la reproduction 2019

ID_couple	date cantonnement	Commune	Lieu dit	Secteur	Découverte nid	Date échec	Date éclosion	Jeunes au nid	Jeunes envol	Arbre
SOM_B1	31/05/2019	Poussan	Les Pinels	Poussan	10/06/2019	02/07/2019	28/06/2019	0	0	Platane

Annexe 2 : Communiqué de presse LPO Hérault Disparition de la PGPR



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
HÉRAULT

Pôle Administratif
Pôle Conservation
Pôle Éducation à l'Environnement
Pôle Expertise
Pôle Vie Associative

Communiqué de presse n°19 :

Clap de fin pour la Pie-grièche à poitrine rose en France ?

18/07/2019

La perte de biodiversité est une réalité, même en France ! La disparition d'un oiseau emblématique de l'Occitanie en est un triste exemple.

Après le Traquet rieur (*Oenanthe leucura*) à la fin des années 90, la Pie-grièche à poitrine rose (*Lanius minor*) sera vraisemblablement le premier oiseau à disparaître de France métropolitaine au 21^{ème} siècle. Les scientifiques et les naturalistes le pressentaient depuis le début des années 2000, mais la fin annoncée de cette espèce n'a jamais été aussi proche de se réaliser. Suite à une lente chute de ses effectifs entamée au siècle dernier, où l'espèce était encore commune dans la majorité des départements français, en 2019 un seul et dernier couple subsiste encore, dans le département de l'Hérault. La reproduction de ce dernier couple ayant échoué début juillet 2019, il y a désormais peu d'espoir de revoir un couple de cette espèce en France en 2020. Ce déclin suivi avec assiduité depuis plus de 20 ans dépasse largement le cadre national et semble être lié autant à des paramètres climatiques et des difficultés le long du trajet migratoire qu'à la disparition des habitats favorables sur les sites de reproduction en Europe de l'ouest et sur les secteurs d'hivernage en Afrique. La mise en place d'un Plan Régional d'Actions en 2008 puis d'un Plan National d'Actions en 2013 en France n'a malheureusement pas pu freiner ce déclin annoncé, mais a permis la conservation d'habitats favorables à l'espèce en vue d'une éventuelle recolonisation spontanée ou assistée. Il reste désormais à engager une coopération internationale forte sur la conservation de cette espèce si nous voulons renverser cette tendance à la disparition de la Pie-grièche à poitrine rose en Europe de l'Ouest.



© Ch. Rambal - LPO Hérault

Contact presse: Denis Rey
06.47.10.53.54
Denis.rey@lpo.fr

LPO Hérault

Centre Régional de Sauvegarde de la Faune Sauvage
15, Rue du Faucon crécerellette, Les Cigales • Route de Loupian •
34560 VILLEVEYRAC
Tél : 04 67 78 76 24 • Mèl : herault@lpo.fr • <http://herault.lpo.fr> • <http://occitanie.lpo.fr>

